

UNIOOSS



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2018



1

AVANT-PROPOS
DU PRÉSIDENT

P.03

PRÉSENTATION
DE L'UNIOOSS

P.04

LE RÉSEAU
DES URIOPSS

P.05

LES ADHÉRENTS
NATIONAUX

P.06

GOVERNANCE,
ORGANISATION,
FONCTIONNEMENT

P.07

2

TEMPS FORTS
ET ACTIVITÉ
2018

P.12

ÉDITO DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL

P.14

L'ANNÉE 2018
EN CHIFFRES

P.16

TEMPS FORTS 2018

P.18

ACTIVITÉ 2018

Prospective P.24

Modèles socio-économiques
associatifs P.26

Europe et territoires P.30

Santé P.34

Lutte contre les
exclusions P.36

3

RAPPORT
FINANCIER
2018

P.50

ILS NOUS
SOUTIENNENT

P.58

Enfances Familles Jeunesses P.38

Autonomie et citoyenneté des
personnes âgées et des
personnes handicapées P.40

Service Ressources
au réseau P.44

Communication et
information P.48



AVANT- PROPOS

Patrick Doutréigne,
PRÉSIDENT DE L'UNIOPSS

L'année 2018 devait être celle des grandes réformes dans notre secteur : la santé, l'accès aux soins, la stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants, l'asile et l'immigration, le logement, la politique du grand âge et de l'autonomie...

Ces grandes manœuvres de réforme correspondaient bien sûr aux promesses électorales du nouveau président de la République, du nouveau gouvernement et de la nouvelle majorité parlementaire et les associations légitimistes, respectueuses de la démocratie, ont accepté de contribuer en émettant des propositions, en définissant leurs attentes, en acceptant des évolutions. Il faut bien reconnaître que notre voix a peu porté ou qu'elle n'a guère été entendue par un pouvoir qui a assimilé à tort le secteur associatif à l'ancien monde, peu apte à accepter le changement et défenseur de positions sociales « obsolètes ».

Notre secteur comme le monde mutualiste et les syndicats, soit les corps intermédiaires, avons été consultés mais quasiment jamais véritablement concertés et surtout pas dans un exercice souvent évoqué mais jamais instauré de co-construction. Cette attitude de faible écoute, d'incapacité à accepter des modifications de peur de changer de cap, a conduit en fin d'année à une crise illustrée par des mouvements de la population ayant

choisi en signe de reconnaissance un « gilet jaune », représentatif d'un danger. Les associations se sont, elles aussi, senties déstabilisées par ce mouvement.

N'avions-nous pas été trop conciliants ?

N'avions-nous pas su actionner les alarmes ?

Avions-nous trop facilement intégré les contraintes de gestion et d'économies ?

Avons-nous suffisamment défendu les publics que nous aidons, accompagnons ?

Ces questions restent entières, même

si ce rapport d'activité témoigne d'un engagement indéniable et de qualité des Uriopss et de l'Uniopss au service des associations dans cette période agitée.

Le secteur associatif reste un formidable outil de démocratie participative, d'engagement citoyen, d'apprentissage du dialogue et du compromis et les pouvoirs publics, si prompts à chercher comment sortir de la crise, pourraient s'en inspirer et reconnaître et renforcer notre rôle.

Soyez moins laudatif sur nos actions si vous restez sourd sur les attentes, les besoins, les moyens. Le seul véritable combat est celui du respect et de la dignité des plus faibles de nos concitoyens et ce sera encore notre enjeu en 2019.

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

IDENTITÉ

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

Présente sur tout le territoire, l'Uniopss regroupe des unions régionales (Uriopss) ainsi qu'une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant 25 000 établissements, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles.

Son expérience, sa connaissance du terrain et ses valeurs humanistes font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT :

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Égalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie en société

MISSIONS

Organiser une analyse, une concertation et une représentation transversales aux secteurs de l'action sanitaire et sociale (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance, jeunesse, famille, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, santé...).

Valoriser le secteur non lucratif de solidarité, en France et en Europe.

Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics et les associations de solidarité.

ACTIONS

Réagir à l'actualité, construire des propositions

L'Uniopss analyse les informations issues du terrain ainsi que l'actualité politique et réglementaire, pour identifier les enjeux du secteur et les actions à mener. Pour l'Uniopss, il est essentiel de penser la solidarité de manière globale, en dépassant les approches strictement sectorielles.

Anticiper pour mieux agir

Sa mission de Recherche et Prospective permet à l'Uniopss de participer pleinement à l'analyse transversale des phénomènes sociaux qui influent sur le secteur. Elle s'appuie sur la compétence de chercheurs et d'universitaires d'horizons et de sensibilités divers, ainsi que sur des acteurs de terrain.

Animer la réflexion, partager les savoirs, offrir un appui technique

Afin d'aider les responsables associatifs, l'Uniopss rédige des ouvrages, des guides pratiques, réalise des outils en ligne et diffuse « Union Sociale », le mensuel d'information du réseau Uniopss-Uriopss. Elle organise par ailleurs des journées d'études, des colloques ainsi qu'un congrès tous les deux ans.

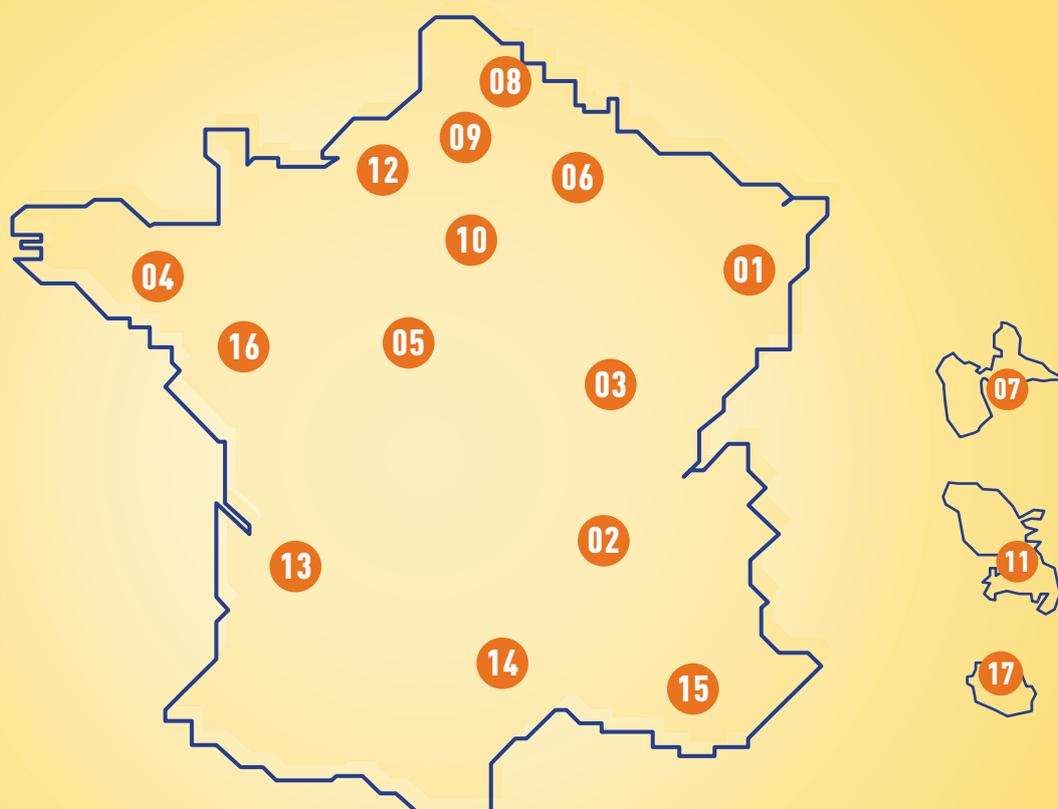
Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et de l'opinion

L'Uniopss porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en proposant des amendements, en éditant des plateformes politiques, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels elle est représentée.



DES UNIONS RÉGIONALES (URIOPSS) réparties sur tout le territoire

Le réseau des Uriopss assure, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés non lucratifs de solidarité. Regroupant les structures associatives sanitaires, sociales et médico-sociales de chaque région, les Uriopss offrent un lieu de réflexion et de coordination. Elles apportent également, grâce à leur expertise et leur connaissance du terrain, un appui technique et un accompagnement à leurs adhérents (informations, conseils, formations, services...).



01 ALSACE-LORRAINE
www.uriopss-grandest.fr

02 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

**03 BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
www.uriopss-bfc.fr

04 BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

05 CENTRE
www.uriopss-centre.fr

06 CHAMPAGNE-ARDENNE
www.uriopss-grandest.fr

07 GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

**08 HAUTS DE FRANCE
NORD PAS-DE-CALAIS**
www.uriopss-hdf.fr

09 HAUTS DE FRANCE PICARDIE
www.uriopss-hdf.fr

10 ILE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

11 MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

12 NORMANDIE
www.uriopss-normandie.fr

13 NOUVELLE AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.fr

14 OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

15 PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

16 PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

17 RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

L'Uniopss réunit une centaine de fédérations, unions et associations nationales. Ces structures ont en commun d'agir dans le secteur sanitaire, social et médico-social, auprès de personnes exclues, ou en situation de précarité, de personnes malades, âgées, en situation de handicap, ou encore auprès des familles, d'enfants ou d'adolescents en difficulté.

ACCENT PETITE ENFANCE*	CONGRÉGATION DES SŒURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
ACIS FRANCE	CONGRÉGATION DES SŒURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)	MÉDECINS DU MONDE
ACTION ENFANCE FONDATION MVE	CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPECIALISES (CHEOPS)	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSI GANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT - GENS DU VOYAGE)	MUTLOG
ADESSA À DOMICILE	EMMAÛS FRANCE	FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTE (FNCS)	ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
ADMR UNION NATIONALE	FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE	FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)	PROBTM RMS
ADVOCACY FRANCE	FÉDÉRATION ADDICTION	FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)	RESEAU COSI (RESEAU DE COHABITATION SOLIDAIRE INTERGENERATIONNELLE)
AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)	FÉDÉRATION DE COMITÉS ET ORGANISMES D'AIDE AUX CHÔMEURS PAR L'EMPLOI (COORACE)	FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES (FNSF)	SECOURS CATHOLIQUE
AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES (ANSA)	FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE	FÉDÉRATION SANTE MENTALE FRANCE	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
AMICALE DU NID	FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ	FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT	SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
APF FRANCE HANDICAP	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)	FÉDÉRATION SOLIHA	UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)
APPRENTIS D'AUTEUIL	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)	FONDATION ABBÉ PIERRE	UNION FEDERATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)
ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)	FÉDÉRATION DES CENTRES MEDICO-PSYCHO PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)	FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)	FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)	FONDATION DE FRANCE	UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)	FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)	FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT	UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
ASSOCIATION L'ESSOR	FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE	FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX (UNAFAM)
ASSOCIATION LE MOULIN VERT	FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)	FONDATION LA VIE AU GRAND AIR	UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBROLÉSÉS (UNAFTC)
ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES	FÉDÉRATION FRANÇAISE SESAME AUTISME	FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ	UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS, DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES ET DE LEURS AMIS (UNAPEI)
ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAAF)*	FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME	FRANCE TERRE D'ASILE	UNION NATIONALE DES CLLAJ
ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)	FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MEDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMEF)	GENERATIONS MUTUALISTES	UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)	GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)	VACANCES ET FAMILLES
CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)		L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (ADAPT)	VOIR ENSEMBLE
CITOYENS ET JUSTICE		L'ARCHE EN FRANCE	
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*		LA CIMADE	
COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)		LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	
COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL			
CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)			

* Groupement associé

GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIOPISS

Elle comprend 110 membres composés de membres actifs (Uriopss et adhérents nationaux) et de personnalités qualifiées. Elle se réunit une fois par an pour la présentation du rapport d'activité, du rapport moral, des comptes de l'exercice.

Elle élit les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les deux ans, pour des mandats de 6 ans. En 2018, l'Assemblée générale s'est tenue le 4 avril à Tours lors du Congrès de l'Uniopss..

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIOPISS

Composé de personnes qualifiées, de représentants des Uriopss et de représentants des adhérents nationaux, le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre fois par an. Des réunions peuvent être ouvertes à des membres de l'équipe de l'Uniopss. Le Conseil veille à l'agrément de nouveaux adhérents, définit les orientations, vote le budget, valide les positionnements politiques et stratégiques de l'Union.

2018 pour une entrée en application prévue à l'Assemblée générale du 4 avril 2019)

Principaux sujets abordés en 2018 :

- 33^e congrès de l'Uniopss, les 4 et 5 avril 2018 à Tours, Manifeste, et premiers échanges sur le 34^e congrès, les 1^{er} et 2 avril 2020 à Rennes
- Préparation du Colloque sur l'Europe sociale, le 14 mars 2019 à Strasbourg
- Préparation de l'adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur de l'Uniopss (votés à l'Assemblée générale du 4 avril

- Retours des concertations avec le gouvernement : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes ; stratégie nationale de santé ; chantier Vie associative
- Rencontres « Bilan et perspectives » avec les présidents de commissions de l'Uniopss
- Retours des réunions du Comité de stratégie politique de l'Uniopss
- Positionnement sur la notion de pouvoir adjudicateur des associations
- Plan d'action 2018-2020 : méthode, calendrier et adoption des axes stratégiques
- Adoption des règles de versement des cotisations à l'Uniopss
- Agrément des nouveaux statuts de l'Uriopss Normandie et de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine
- Agrément de l'adhésion de la Fédération française Sésame Autisme

Composition du Conseil d'Administration (au 1^{er} février 2019)

Personnes qualifiées

Patrick Doutréline
Stéphane Junique
Maryse Lépée
Henry Noguès

Fondation de l'Armée du salut	Éric Yapoudjian
Les petits frères des Pauvres	Armelle de Guibert
Secours Catholique	Dominique Manière
Secours Populaire	Marc Castille
Union nationale de l'aide, des soins et services aux domiciles - UNA	André Flageul

Adhérents nationaux Représentés par

Aide à domicile en milieu rural	
ADMR	Thierry d'Aboville
APF France handicap	Jacky Decobert
Citoyens & Justice	Denis L'Hour
Emmaüs France	Hubert Trapet
Fédération Addiction	Christine Tellier
Fédération des acteurs de la solidarité	Florent Gueguen
Fédération de l'Entraide Protestante	Olivier Joël
Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissements et de leurs familles - FNAPAEF	Éric Plantard

Uriopss	Représentées par
Aquitaine	Elie Pédron
Auvergne-Rhône-Alpes	Dominique Lebrun
Bretagne	Gilles Rolland
Hauts de France Nord-Pas-de-Calais	Annette Glowacki
Hauts de France Picardie	Jacques Vézier
Ile-de-France	Daniel Goldberg
Martinique/Urass	Charles Célénice
Occitanie	Olivier Hammel
Pays-de-la-Loire	Christiane Lebeau
Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse	Charles Baratier



GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

LE BUREAU DE L'UNIOPISS

Il est élu par le Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour une durée de deux ans.

Le Bureau se réunit une fois par mois. Il prépare les réunions du Conseil d'Administration et suit plus particulièrement les questions de l'organisation administrative de l'Uniopss, de préparation de son budget, d'équilibre financier de l'Union, de ses relations avec les Unions régionales et les adhérents nationaux ainsi que de la communication.

Composition :

Président	Patrick Doutreligne
Vice-Président <i>(représentant les adhérents nationaux) :</i>	André Flageul
Vice-Président <i>(représentant les Uriopss) :</i>	Olivier Hammel
Trésorier	Jacky Decobert
Secrétaire	Jacques Vézier
Membres	Marc Castille, Dominique Lebrun Maryse Lépée, Christine Tellier



Des lieux d'échanges avec les Uriopss et les adhérents nationaux

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'URIOPSS

Les présidents des Uriopss forment une conférence qui se réunit au moins trois fois par an. Elle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau formé par l'Uniopss et les Uriopss. Elle est ouverte deux fois par an aux directeurs des Uriopss. Le Vice-président représentant les adhérents nationaux y participe.

Outre des points d'actualité, les sujets ont principalement porté en 2018 sur :

- La réforme territoriale et l'organisation des Uriopss et de l'Uniopss
- Les cotisations des Uriopss : état des lieux et règle de calcul
- Le projet de modification des statuts et règlement intérieur de l'Uniopss
- La préparation du Congrès 2018, le Manifeste, la préparation du Congrès 2020
- Le colloque sur l'Europe sociale, le 14 mars 2019 à Strasbourg.

La Délégation Uniopss-Uriopss

Le Conseil d'Administration avait souhaité pouvoir solliciter la Délégation Uriopss-Uniopss dont les travaux avaient été suspendus en 2016 dans le cadre de la réflexion menée sur la réforme territoriale. Il avait été procédé à cette fin à l'élection de nouveaux membres lors de son Conseil du 17 mai 2017. La Délégation disparaîtra lorsque les nouveaux statuts de l'Uniopss entreront en application au profit de la création d'un Comité d'Éthique.

LA CONFÉRENCE DES ADHÉRENTS NATIONAUX

Les adhérents nationaux forment une conférence qui se réunit une fois par semestre. Le Vice-président représentant les Uriopss y participe. La Conférence des adhérents nationaux est un lieu d'échanges, de partage et d'élaboration d'une culture commune, nationale et régionale, à l'Union. Depuis 2016, un invité extérieur permet de lancer la discussion sur des enjeux transversaux.

Principaux sujets évoqués en 2018 :

- Logement, Hébergement, Accueil des migrants : la position du secteur associatif

- La préparation du Congrès 2018
- Une rencontre avec Geneviève Gueydan, directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

LE CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Le Conseil de prospective, créé en 2004, a vu ses missions se renforcer successivement depuis 2008, pour devenir en 2017 le Conseil de recherche et prospective et intégrer de nouveaux membres.

Le Conseil de recherche et prospective est présidé par Robert Lafore (professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux) et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective. Il est constitué de Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours Développement et Expertise de l'Économie sociale, Sciences-Po Grenoble, PACTE Cnrs) ; Jean-Claude Barbier (directeur de recherche au Cnrs, Sociologue), Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais et ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (professeur d'économie sociale et des systèmes économiques comparés à HEC, Ecole de gestion de l'Université de Liège, directeur du Centre d'économie sociale de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la Vie Associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (président d'honneur de l'UNA, vice-président de l'Uniopss) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims-Champagne Ardenne) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM Paris) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Alsace-Lorraine) ; Céline Marival (chargée d'études CREAL Paca et Corse, membre associé LEST-CNRS, Université Aix-Marseille) ; Henry Noguès (professeur émérite en sciences économiques, université de Nantes, membre du Conseil d'administration de l'Uniopss) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE). Le président de l'Uniopss, Patrick Doutreligne, et le directeur général, Jérôme Voiturier, participent aux réunions.

Le projet stratégique 2014-2020 a permis de confirmer l'inscription de la prospective dans la mission politique de l'Uniopss. Il s'agit à la fois d'observer et d'anticiper, pour appréhender les réalités sociales et sociétales, les politiques publiques, les réponses associatives en tablant sur le potentiel d'une analyse co-construite par des acteurs et des chercheurs.



Les représentations de l'Uniopss

L'Uniopss assure plus de 150 représentations au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social et médico-social, ainsi qu'au sein d'organismes relevant de l'économie sociale et solidaire. Ces représentations sont assurées pour partie par le Président et des salariés de l'Uniopss et pour partie par des administrateurs ou représentants des adhérents nationaux et des Uriopss ainsi que par des bénévoles.

Les principales représentations en 2018

- **L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion, Tarification, Régulation à l'Uniopss.
- **L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)**, assurée par Jérôme Voiturier directeur général de l'Uniopss, administrateur et vice-président du COS de l'ANESM, jusqu'à fin mars lorsque l'ANESM a rejoint la Haute Autorité de Santé (HAS).
- **La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**, assurée par Johan Priou/Etienne Petitmengin*, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » de l'Uniopss (titulaire), et Laurène Dervieu, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (suppléante). L'Uniopss participe également aux travaux SERAPHIN-PH, pilotés par la CNSA et la DGCS, (comité stratégique, groupe technique national et comité technique modèles de financement), assurés par Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion, Tarification, Régulation à l'Uniopss.
- **La Chambre française de l'ESS (ESS France)**, assurée par Christine Tellier, administratrice de l'Uniopss et de la Fédération Addiction.
- **Le Comité d'entente protection de l'enfance du Défenseur des droits**, assurée par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances Familles Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS)**, assurée, au titre de la section sociale par Laurène Dervieu, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion, Tarification, Régulation à l'Uniopss ; au titre de la section sanitaire : par Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **Le comité partenarial Petite Enfance de la Caisse nationale des Allocations Familiales (CNAF)**, assuré par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances Familles Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité de suivi DALO**, assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss (titulaire) et Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et directeur Animation territoriale de la Fondation Abbé Pierre (suppléant).
- **Le Comité de suivi Ma Santé 2022**, assurée par Patrick Doutréline, président à l'Uniopss, Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **La Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC)**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs, Parcours à l'Uniopss (titulaire).
- **La 20^e commission professionnelle consultative du secteur sanitaire, social et médico-social de l'Éducation nationale**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs, Parcours à l'Uniopss.
- **La Commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes vulnérables**, assurée par Laurène Dervieu, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss.
- **La Conférence nationale de santé (CNS)**, assurée par Jean-Luc Brière, responsable du groupe de concertation « Santé mentale » de l'Uniopss (titulaire), et Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil économique, social et environnemental (CESE)**, assurée par Jean-François Serres, administrateur de l'Uniopss, membre des petits frères des Pauvres.
- **Le Conseil national de l'habitat (CNH)** assurée en tant que titulaires par Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre) et Michel Roux (Fapil) et en tant que suppléants par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss, et Salim Didane (Unhaj).
- **Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire), et par Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique des personnes en situation de handicap à l'Uniopss (suppléante). L'Uniopss anime la Commission « Organisation institutionnelle » et est aussi présente à la Commission « Santé, bien-être et bientraitance » avec la participation de Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **Le Conseil national de l'information statistique (CNIS)**, assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)**, assurée par François Soulage/Christophe Devys*, président de la commission « Lutte contre les exclusions » de l'Uniopss et du collectif ALERTE (titulaire) et Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)**, assurée par Emilie Casin-Larretche, Apprentis d'Auteuil (titulaire) et Line Lartigue-Doucouré, UNA (suppléante) ; Anne Postic, directrice de l'Uriopss Pays-de-la-Loire (titulaire) et Marie Lambert-Muyard, Uniopss (suppléante) ; Jean-Pierre Rosenczweig, Uniopss (titulaire), Denis L'Hour, Citoyens & Justice (suppléant) ; Guy Zolger, Fédération de l'entraide protestante (titulaire). L'Uniopss est par ailleurs représentée dans les commissions suivantes : « Connaissance, recherche et données chiffrées en Protection de l'enfance » (Serge Durant, France Terre d'Asile ; Line Lartigue-Doucouré, UNA ; Elodie Levray, Uriopss Hauts de France Nord-Pas-de-Calais ; Baptiste Cohen, Apprentis d'Auteuil) ; « Prévention et repérage précoce » (Maryse Brebion, Fédération de l'entraide protestante ; Philippe Blin, Uriopss Occitanie ; Sophie Diehl, Citoyens & Justice ; Jérôme Perrin, Adessadomicile) ; « Adaptation des interventions en protection de l'enfance aux besoins de l'enfant » (Guy Zolger, Fédération de l'entraide protestante ; Dominique Barthes, Uriopss Occitanie ; Katy Lemoigne, Uriopss Pays-de-la-Loire) ; « Formation » (Nadine Blot, Fédération de l'entraide protestante ; Anne Postic, Uriopss Pays-de-la-Loire ; Isabelle Léomant, Uniopss).
- **Le Conseil social de l'habitat (CSH)**, assurée par Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et directeur Animation territoriale de la Fondation Abbé Pierre (titulaire), et François Louis, membre du Conseil d'administration de la Fédération Habitat et Humanisme, président du Conseil d'administration d'Habitat et Humanisme Gestion, co-animateur du Pôle Habitat des services de la Fédération (suppléant).
- **Le Conseil stratégique de l'innovation en Santé**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.

*Départ/Remplacement assuré en cours d'année



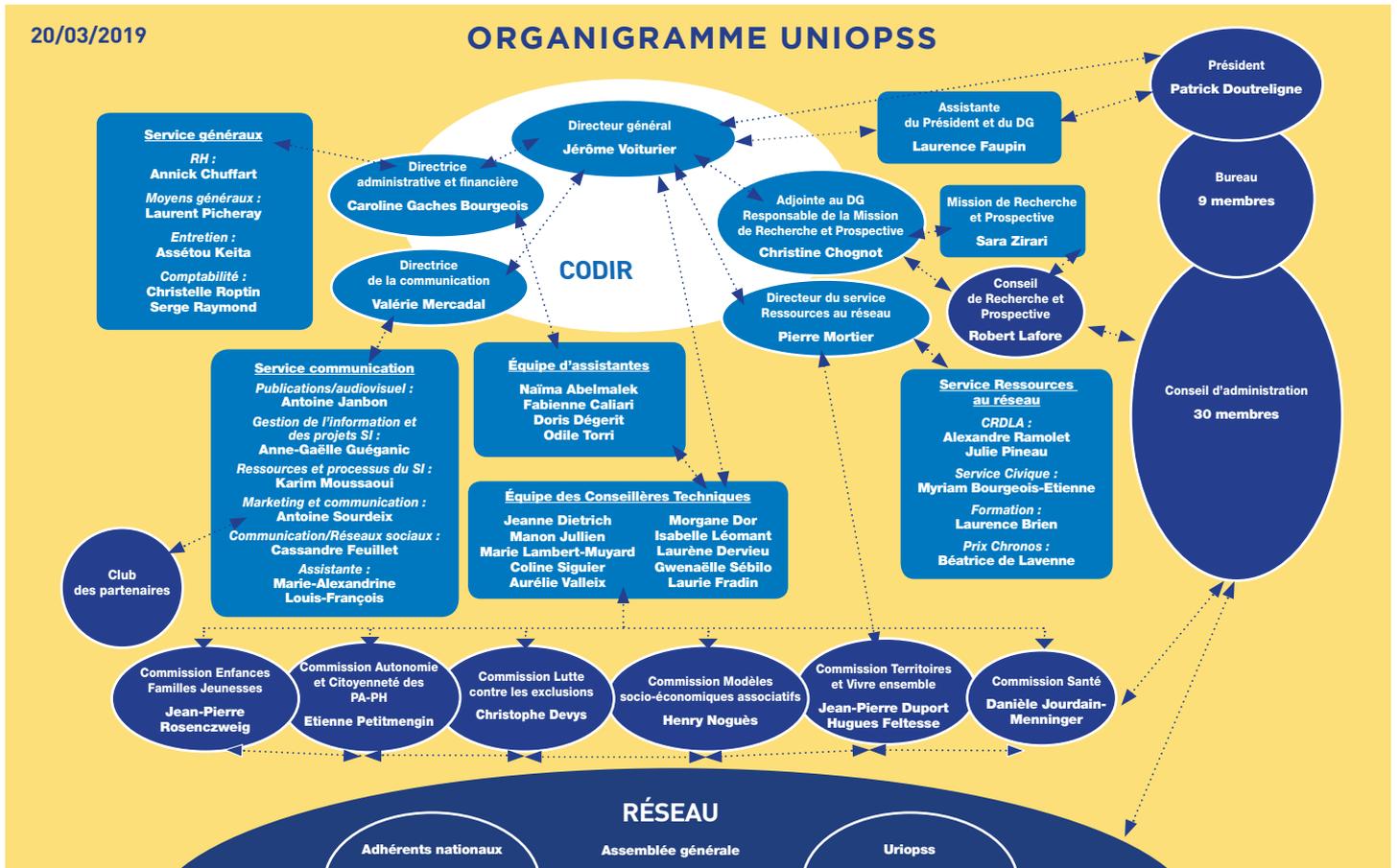
GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

- **Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS), au niveau de la Commission plénière**, en cours de nomination. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du CSESS (Isabelle Léomant et Coline Siguier).
- **La Convention relative au développement durable entre l'État (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et ministère des Solidarités et de la Santé), l'ANAP et les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **L'EPN12 au Conservatoire national des arts et métiers (conseil d'administration réunissant l'équipe pédagogique des formations santé social)**, assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss.
- **L'Espace Recherche et Prospective (ERP)**, assuré par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Christine Chognot, adjointe au Directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss.
- **L'European Anti Poverty Network (EAPN) France et Europe**, dont la présidence est assurée par Guy Janvier, bénévole, et l'animation par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss.
- **La Fondation du Crédit Coopératif**, assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss.
- **La Fondation Partage et Vie**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Le Fonds CMU-C (Comité de suivi et Conseil de surveillance)**, assurée par Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (titulaire), et Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)**, assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss (Enfance et Famille) et Alain Villez (Age), président des petits frères des Pauvres.
- **Le Haut conseil du travail social (HCTS)**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss. Participation à la Commission permanente ainsi qu'à différents groupes de travail.
- **La Haute Autorité de Santé**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire) et Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap (suppléante), en tant que membre du comité de concertation de la commission en charge du social et du médico-social.
- **Le Mouvement associatif**, assurée, au Conseil d'administration, par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss et Christine Tellier, administratrice de l'Uniopss et de la Fédération Addiction, et au Bureau par Christine Tellier. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du Mouvement associatif (Isabelle Léomant, Pierre Mortier et Coline Siguier).
- **L'Observatoire de l'Égalité Femmes-Hommes dans l'ESS**, assurée par Jérôme Voiturier (co-président du comité de pilotage), directeur général de l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.



L'organisation opérationnelle de l'Uniopss

L'Uniopss est dirigée par un directeur général, nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau.



- **L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS)**, assurée par Patrick Doutréline, président de l'Uniopss, et Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Sogama Conseil**, assurée par Olivier Joël, administrateur de l'Uniopss et de la Fédération Entraide protestante.
- **L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de

l'Uniopss, et dans la Commission « Emploi Formation Diversité » par Catherine Humbert, directrice de l'Uniopss Alsace-Lorraine.

- **Uniformation, assurée dans la section paritaire professionnelle nationale « Cohésion sociale »** par Pierre Mortier, directeur du service Ressources au réseau à l'Uniopss.

**Départ/Remplacement assuré en cours d'année*



Les commissions et groupes de concertation de l'Uniopss en 2018

Les commissions permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation à celle-ci des politiques, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques. Les commissions sont composées librement par les adhérents volontaires, Uriopss et adhérents nationaux. Leur(e) président(e) est désigné(e) par le président de l'Uniopss, après avis du Conseil

d'Administration ; leur mandat est de 3 ans, renouvelable une fois. L'animation des commissions est assurée par le(ou les) conseiller(e)(s) technique(s) compétent(s) de l'équipe de l'Uniopss. Il peut être fait appel au concours de personnalités et d'experts extérieurs au mouvement. Les président(e)s des commissions non élu(e)s participent au Conseil d'Administration avec voix consultative. C'est le Conseil d'Administration qui juge en dernier ressort de la pertinence des prises de position proposées par les commissions.

COMMISSION « ENFANCES FAMILLES JEUNESSES »

Président : Jean-Pierre Rosenczveig
Conseillère technique : Marie Lambert-Muyard, CT Enfances Familles Jeunes

Groupes de concertation

- « Petite enfance »
- « Protection de l'enfance »

COMMISSION « AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Président : Johan Priou/Etienne Petitmengin (à compter du 1^{er} octobre 2018)
Conseillères techniques : Laurène Dervieu, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; Gwénaëlle Sebilo, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes en situation de handicap

Groupes de concertation

- « Établissements et services pour personnes handicapées »
- « Établissements et services pour personnes âgées »

COMMISSION « LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS »

Président : François Soulage/Christophe Devys*
Conseillères techniques : Manon Jullien, CT Lutte contre les exclusions ; Jeanne Dietrich, CT Emploi-Logement

Groupes de concertation

« Prévention Hébergement Logement »

Président : Joaquim Soares, référent Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

« ALERTE-partenaires sociaux »

Président : François Soulage/Christophe Devys* avec l'appui de Manon Jullien, CT Lutte contre les exclusions, Jeanne Dietrich, CT Emploi-Logement, 20 membres et 9 partenaires sociaux employeurs et salariés

« GRI (Groupe Réseau Insertion) »

Président : François Soulage/Christophe Devys*. **Animation** : Manon Jullien avec l'appui de Jeanne Dietrich

« GRI dédié aux questions d'hébergement et de logement »

Président : Joaquim Soares, référent Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

COMMISSION « TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE »

Co-Présidents : Jean-Pierre Dupont, Hugues Feltesse
Animation : Pierre Mortier, directeur du Service Ressources au réseau de l'Uniopss

COMMISSION « MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS »

Président : Henry Noguès
Conseillères techniques : Morgane Dor et Coline Siguier, CT Europe-Vie associative ; Isabelle Léomant, CT Accompagnements, Acteurs et Parcours ; Aurélie Valleix, CT Gestion Tarification Régulation

Groupes de concertation

« Outillage de la vie associative »

Animation : Coline Siguier

« Enjeux européens » : inter-commission

« Territoires et vivre ensemble » et « Modèles socio-économiques associatifs »
Animation : Coline Siguier

Groupes de concertation Uniopss-Uriopss sur l'analyse des pratiques et des réformes

« Gestion, Tarification, Régulation »

Animation : Aurélie Valleix

« Droit social »

Animation : Isabelle Léomant

« Ressources humaines associatives et formations » (GRHAF)

Animation : Isabelle Léomant

COMMISSION « SANTÉ »

Président : Jean-Luc Brière/Danièle Jourdain Menninger (à compter du 1^{er} octobre 2018)
Conseillère technique : Laurie Fradin, CT Santé-ESMS

Groupe de concertation

« Lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé »

Co-référentes : Jeanine Rochefort, Médecins du Monde ; Christèle Dreux, CT Uriopss Normandie
Animation : Laurie Fradin

« Santé mentale »

Réfèrent : Pierre Micheletti/Jean-Luc Brière (à compter du 1^{er} juillet 2018)
Animation : Laurie Fradin

** À compter du 12 décembre 2018*

Les commissions peuvent se doter d'un Bureau composé de référents techniques susceptibles de se réunir ou de se concerter en cas d'urgence et assurant les liaisons courantes avec le directeur général de l'Uniopss. Elles organisent librement leur travail, celui-ci pouvant être décliné dans des « groupes de concertation », réunis autour d'une

thématique spécifique. Les commissions sont appelées à présenter périodiquement l'état de leurs travaux devant le Bureau ou le Conseil d'Administration de l'Uniopss. Les présidents et animateurs de ces commissions veillent à assurer la liaison avec le Conseil de recherche et prospective et le Service information et communication de l'Uniopss.



TEMPS FORTS & ACTIVITÉ 2018

14 ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

16 L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES

18 TEMPS FORTS 2018

24 ACTIVITÉ 2018

- Prospective > P.24
- Vie associative et économie sociale et solidaire > P.26
- Travail social, emploi, gestion des Ressources Humaines, coopération > P.28
- Gestion, tarification, régulation > P.30
- Europe et territoires > P.32
- Santé > P.34
- Lutte contre les exclusions > P.36
- Enfances Familles Jeunesses > P.38
- Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées > P.40
- Service Ressources au réseau > P.44
- Communication et information > P.48



ÉDITO

Jérôme Voiturier,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIOPISS

L'UNIOPISS, CORPS INTERMÉDIAIRE UTILE ET INDISPENSABLE

Dans une année compliquée pour les associations, dont le rôle et l'utilité ont été questionnés, mais aussi difficile économiquement, avec des diminutions de financement et la réduction des contrats aidés, l'Uniopss s'est attachée à rappeler l'importance des associations de solidarité dans la cohésion sociale et dans la prise en charge quotidienne des personnes les plus fragiles. Ce rôle s'est déployé autour de quatre axes : la représentation et la mission de plaider auprès des pouvoirs publics ; l'accompagnement des associations dans leurs missions ; la réflexion sur la place et le rôle des associations dans la société mais aussi dans les grands enjeux de société et, enfin par le rassemblement des associations de solidarité.

LA REPRÉSENTATION ET LA DÉFENSE D'UN PLAIDOYER AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Au cours de l'année 2018, l'Uniopss, comme toutes les années qui ont précédé, a analysé et proposé des améliorations au projet de loi de finances et au projet de loi de financement de la Sécurité sociale. En présentant une analyse transversale du PLFSS, l'Uniopss a regretté l'absence d'une véritable politique sociale et médico-sociale dans ce texte et déploré **le manque d'ambition dans la prise en charge des plus fragiles.**

Auditionnée par plusieurs groupes parlementaires à l'Assemblée nationale ou au Sénat, elle a apporté dans le débat public des améliorations au texte, dont certaines ont été adoptées par les parlementaires, comme par exemple la suppression de majoration en cas de non-paiement ou de paiement en retard de la contribution à la CMU-C élargie.

L'Uniopss s'est également, au cours de 2018, fortement mobilisée avec ses adhérents face à des **mesures de régression sociale**. Il faut citer ici les mesures visant à une diminution des logements accessibles pour les personnes en situation de handicap prévue dans la loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (loi ELAN) ou, dans un tout autre domaine, sur le fichage des Mineurs non accompagnés (MNA) prévu dans la loi du 10 septembre 2018. Ces différentes mobilisations, par le travail de concertation préalable, témoignent de sa capacité à **fédérer et unir différents acteurs nationaux, mais aussi régionaux.**

L'Union a également représenté le secteur associatif et les personnes qu'il accompagne dans les différentes concertations lancées au cours de l'année 2018. Que ce soit lors de la concertation préalable à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, celle concernant la stratégie de transformation du système de santé, celle de la stratégie de protection de l'enfance ou encore celle de la stratégie de soutien à la parentalité, **l'Uniopss a défendu une vision décloisonnée, intégrant les personnes directement impliquées.**

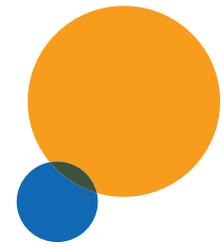
L'ACCOMPAGNEMENT ET LA VALORISATION DES UNIOPISS ET DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

L'accompagnement des associations se fait en facilitant la mise en œuvre de partenariats et en valorisant les bonnes pratiques. C'est le sens du groupe de travail, proposé par l'Uniopss en 2018, organisant une concertation sur le **Service Civique**, en lien avec les positionnements du réseau sur les questions d'engagement, et mutualisant les bonnes pratiques sur des sujets comme la formation des volontaires et tuteurs ou l'accès de tous les jeunes au dispositif.

C'est également, en proposant des outils qui aident les adhérents dans leur **gouvernance** et leur pratique quotidienne, que l'Uniopss accompagne ses adhérents nationaux ainsi que les Uriopss. Après deux ans de co-construction, le groupe de concertation « Gouvernances associatives » a donné lieu à la **création d'une boîte à outils** à destination du réseau Uniopss-Uriopss. Présentée au début de l'année 2018 aux présidents et directeurs des Uriopss, ce nouveau support a pour objet l'outillage et l'appui des adhérents nationaux et locaux qui souhaiteraient repenser leur gouvernance, par le biais de fiches-outils pratiques, pédagogiques et méthodologies, dynamiques et innovantes. Cette boîte à outils a été présentée aux adhérents lors du Congrès de l'Uniopss en avril 2018. Elle a, par la suite, été valorisée dans le Document de rentrée sociale et lors de divers événements du réseau.

L'accompagnement du réseau passe aussi par la diffusion d'outils de gestion, comme le **guide de gestion budgétaire**. Porté par le réseau Uniopss-Uriopss, ce guide en ligne a fait l'objet en 2018 d'une réorganisation de ses thématiques afin de prendre en compte les importantes évolutions législatives et réglementaires qui ont impacté la régulation et la tarification de certains ESSMS.

Par ailleurs, répondant à un besoin des salariés du réseau, l'Uniopss a proposé une **formation aux fondamentaux du secteur**, qui permet de présenter l'Histoire, les différentes



politiques, ainsi que les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social.

Enfin, répondant aux attentes de nos adhérents dans le rôle dévolu à l'Uniopss de diffuser plus largement leurs actions, une politique active de **présence de l'Uniopss sur les réseaux sociaux**, impulsée en 2018, permet de valoriser et de mettre en avant le rôle de l'Uniopss, du réseau des Uriopss et des associations adhérentes pour accompagner les personnes en situation de fragilité et développer les solidarités.

LA RÉFLEXION SUR LA PLACE ET LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LA SOCIÉTÉ MAIS AUSSI DES GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Au cours de l'année 2018, l'Uniopss s'est clairement affirmée comme **défenseuse du modèle associatif et de sa capacité d'innovation**. Elle a ainsi co-piloté l'un des groupes de travail sur les mutations économiques dans le cadre du chantier initié par le gouvernement pour l'élaboration d'une feuille de route pour la vie associative. Afin que ce pilotage soit le reflet le plus fidèle des préoccupations de ses adhérents et de son réseau, l'Union a créé en janvier 2018, une *taskforce* composée de membres de ses adhérents nationaux et d'Uriopss. Cette *taskforce* a participé à l'ensemble des trois groupes de travail du chantier. Elle a pu formuler des propositions portant sur l'amélioration de l'accès aux financements européens, sur le nécessaire soutien à un emploi associatif de qualité et sur le financement de l'expérimentation associative. Ces travaux ont servi de base à un « diagnostic » partagé. A l'issue de la présentation de la feuille de route gouvernementale, l'Uniopss a décidé de poursuivre en 2019 le **chantier « Vie associative »** dans le cadre des groupes de travail prévus par les pouvoirs publics.

Parce qu'elle défend une vision de la société et du lien intergénérationnel, l'Uniopss a également renforcé, par une plus forte implication des territoires, le Prix Chronos de Littérature et la Semaine Bleue : à travers l'échange entre les générations, ces deux initiatives permettent de **changer de regard sur le vieillissement** et de sensibiliser l'opinion aux contributions que les personnes âgées peuvent apporter à la vie sociale.

Par ailleurs, dans le cadre de sa **mission de recherche et prospective**, l'Uniopss participe à la réflexion générale sur le rôle des associations dans la société. L'année 2018 a été l'occasion à la fois d'accroître son implication dans le milieu universitaire et de recherche mais également, par la participation dans de nombreuses régions, de renforcer la diffusion au sein des Uriopss et des adhérents nationaux de la démarche prospective.

Enfin, en publiant à l'issue de son Congrès un Manifeste - co-construit avec les adhérents et congressistes - pour peser dans le débat public, l'Uniopss s'inscrit pleinement dans une démarche réflexive et de propositions vis-à-vis des grands enjeux de société.

La vision qu'elle défend est celle d'une **société humaniste**, dans laquelle chacun peut s'impliquer et trouver sa place, quel que soit son état de santé, et où qu'il soit géographiquement sur le territoire. Les associations militent également pour des **politiques publiques transversales**, tournées vers le long terme et co-construites avec les associations. Des associations créatives, en capacité de toujours innover avec les personnes qu'elles accompagnent.

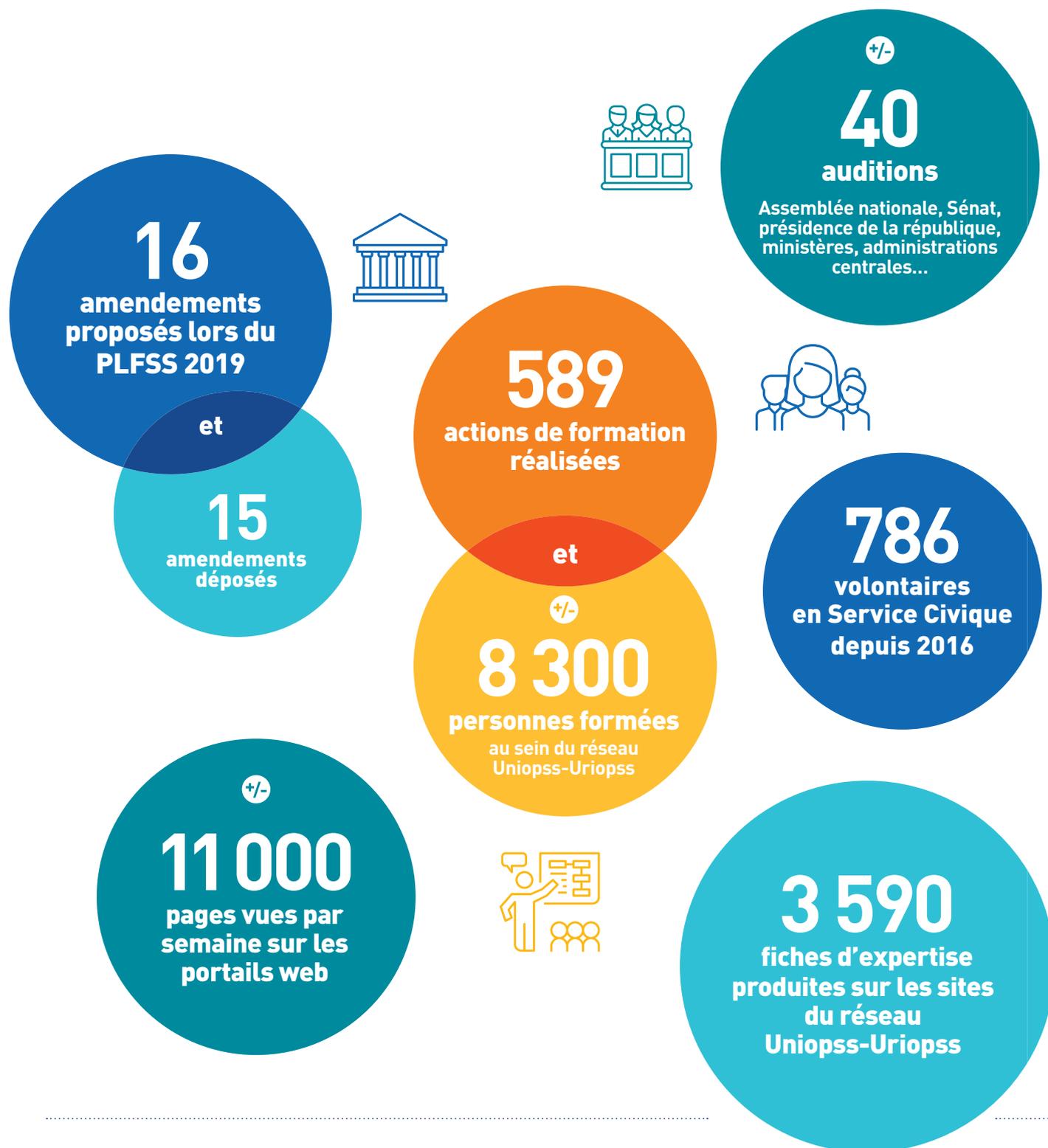
UNIR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Enfin et peut-être surtout, 2018, a été l'année du Congrès de Tours de l'Uniopss. Ayant pour thématique « *Libertés, Inégalités, fraternité ?* »..., ce **33^e Congrès de l'Uniopss** a été l'occasion de réinterroger notre devise républicaine dans un contexte politique de nouveau quinquennat. Ce point d'orgue a permis de rassembler l'ensemble des missions exercées au cours de l'année : la défense d'un plaidoyer, avec la publication du Manifeste ; l'accompagnement des associations avec 31 agoras d'échanges entre experts, acteurs de terrain et personnes accompagnées ; la responsabilité de porteur de réflexion sur la place et le rôle des associations dans la société, avec une conférence saluée par le public de Cynthia Fleury, et enfin le rassemblement des acteurs associatifs de solidarité avec plus de 1 000 participants.

Devant le succès de l'organisation et la qualité des interventions, c'est l'occasion pour moi de remercier le travail de préparation, et d'organisation des équipes du siège, mais aussi des Uriopss – et principalement l'Uriopss Centre, co-organisatrice – et des adhérents. Cette participation de tous et chacun, condition indispensable à la réussite de notre mission, nous oblige à être toujours réactifs, toujours force de proposition, toujours à la recherche de l'unité, toujours au service des adhérents et des personnes qu'ils représentent.

2019, et les différents projets qui s'annoncent – projet de loi sur la dépendance, projet de loi sur les retraites, déclinaison territoriale de la stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté, chantiers Revenu Universel d'Activité et Service Public d'Insertion, projet de loi sur la santé – doivent nous inviter à maintenir et encore renforcer notre expertise, à être force de proposition et à continuer de consolider notre soutien aux associations de solidarité et aux personnes qu'elles représentent.

L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES



30

communiqués
de presse

et

235

retombées
médiatiques



6 260

abonnés au compte
Twitter de l'Uniopss

+

1 100

abonnés en 1 an



30 000

participants
au Prix Chronos
de Littérature

+/-

150

représentations

au sein d'organismes
nationaux du secteur
sanitaire, social,
médico-social et
de l'ESS

92

réponses individualisées
aux DLA

(Dispositif local
d'accompagnement)

+

28 %

par rapport
à 2017



+/-

100

réunions de commissions
et groupes de travail
animés par l'Uniopss



33^e CONGRÈS DE L'UNIOOSS PLUS DE 1 000 PERSONNES

Le 33^e Congrès de l'Uniooss, qui s'est déroulé à Tours les 4 et 5 avril avec le concours de l'Uniooss Centre, a été pour les acteurs associatifs de la santé et de la solidarité un temps fort d'affirmation de leurs engagements et d'interpellation des pouvoirs publics.



Le Congrès en chiffres

Plus de **1000** personnes présentes

46 exposants ont présenté leurs actions

3 séances plénières et **1** conférence grand public

31 agoras

« LIBERTÉS, INÉGALITÉS, FRATERNITÉ ? »... la thématique du 33^e Congrès de l'Uniooss a été l'occasion de réinterroger notre devise républicaine dans un contexte politique marqué par un nouveau quinquennat. À l'heure où le mot liberté tend parfois à se confondre avec libéralisme économique, où les inégalités se creusent et où la fraternité représente plus que jamais le ciment du « vivre ensemble », les acteurs associatifs ont exprimé un profond malaise qui concerne à la fois les professionnels, les bénévoles et les personnes qu'ils accompagnent. Pour autant, comme l'a souligné **Patrick Doureligne**, président de l'Uniooss, les associations refusent de baisser les bras et ont réaffirmé fortement leur rôle socio-politique et leur engagement pour une société solidaire.

ÉCLAIRAGES, DÉBATS ET PRISES DE POSITION

Durant deux jours, rythmés par 4 séances plénières et 31 agoras, experts, sociologues, économistes, philosophes, mais aussi

acteurs de terrain et personnes accompagnées ont pris la parole, échangé, confronté leurs idées et partagé des expériences.

Le Congrès s'est ouvert sur une mise en perspective de la réalité sociale au plan français et européen, suivie d'une présentation, par **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniooss, des leviers pour refonder les politiques de solidarité.

Cette première journée a été marquée également par l'intervention, lors d'une conférence grand public, de **Cynthia Fleury**, philosophe et psychanalyste qui a évoqué la place de chaque individu et des associations pour faire vivre l'État de droit.

La table ronde du deuxième jour, réunissant des représentants des pouvoirs publics, des personnes accompagnées et des acteurs de l'ESS, a mis en évidence la nécessité de renouveler les politiques publiques face aux clivages creusés par les inégalités sociales et territoriales, et au recul de la confiance dans les institutions.



PRÉSENTES !



UN MANIFESTE POUR PESER DANS LE DÉBAT PUBLIC

Au terme du Congrès, l'Uniopss a rendu public un Manifeste, en présence d'**Olivier Noblecourt**, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, venu représenter la ministre des Solidarités et de la Santé. Ce Manifeste, co-construit avec les adhérents et les congressistes, nomme les défis à relever et porte les convictions des acteurs associatifs de solidarité. Il prône une société humaniste, où l'implication citoyenne, tant en France qu'en Europe, représente une valeur essentielle. Une société inclusive qui soutient l'égalité des chances, permettant à tous, même les plus fragiles, y compris dans les territoires délaissés, d'accéder à des services adaptés et de qualité. Les associations militent également pour des politiques publiques transversales, tournées vers le long terme et co-construites avec les associations. Des associations créatives, en capacité de toujours innover avec les personnes qu'elles accompagnent. ■

LE VILLAGE RÉSEAU, LIEU D'ÉCHANGES ET D'ANIMATIONS

CET ESPACE CONVIVIAL A PERMIS DE VALORISER LES ACTIONS CONDUITES PAR LES URIOPSS ET L'UNIOIPSS POUR ET AVEC LEURS ADHÉRENTS. Séances de dédiées d'ouvrages, rencontres avec des auteurs ou des personnalités intervenant au Congrès, contribution en direct au Manifeste, ont rythmé la vie du Village durant ces deux jours. Organisé dans cet espace, un jeu concours intitulé « Connaître le réseau Uniopss-Uniopss », destiné à approfondir ses connaissances sur l'Union et à rencontrer les exposants, a rencontré un franc succès.



31 AGORAS pour échanger et construire ensemble

LES AGORAS QUI ONT ÉMAILLÉ LE CONGRÈS ONT PORTÉ SUR DES SUJETS VARIÉS, REFLÉTANT LA TRANSVERSALITÉ DE L'UNIOIPSS.

- **Certaines rencontres ont ainsi donné l'occasion aux acteurs de réfléchir à leurs pratiques** comme les agoras portant sur la gouvernance, la digitalisation de la formation, l'usage du numérique ou les nouveaux outils comptables.
- **D'autres ont concerné plusieurs questions centrales pour l'Uniopss** comme la participation, le travail social, la prévention, les inégalités en santé, l'inclusion des personnes âgées et en situation de handicap, la protection des mineurs non accompagnés, l'hébergement inconditionnel des personnes en situation d'urgence ou l'accueil des demandeurs d'asile.



- **Plusieurs agoras ont par ailleurs porté sur des thématiques sociétales**, offrant la possibilité aux congressistes de se projeter dans l'avenir, comme celles sur la prospective, l'intelligence collective, le développement durable, l'Europe sociale, sans oublier une immersion dans la justice de mineurs à travers la reconstitution d'une audience !

RETROUVEZ

la **rétrospective en ligne des temps forts** du Congrès de l'Uniopss avec les **vidéos des plénières et les enregistrements audio des agoras** sur : www.congres2018.uniopss.asso.fr



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : d'abord des enfants !

L'UNIOPISS S'EST FORTEMENT MOBILISÉE, AVEC PLUSIEURS ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE CHAMP DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, contre le projet de décret instaurant le fichage de personnes « se présentant comme mineurs non accompagnés et demandant protection ». Ce texte établit un lien préjudiciable entre « protection de l'enfance et « contrôle de l'immigration », avec des effets dramatiques pour les mineurs isolés en danger ou en risque de l'être. Sous l'impulsion des associations, le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) a rejeté le projet de décret. Cette décision est une première étape, l'Uniopss et les associations appelant à présent le Conseil d'État à donner un avis défavorable à ce décret.

LOI ELAN : l'Uniopss dénonce une régression sociale inédite !

L'UNIOPISS ET SES ADHÉRENTS ONT FAIT ENTENDRE LEUR VOIX LORS DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI ELAN qui fait passer de 100 % à 20 % l'obligation de production de logements neufs accessibles : il s'agit en effet d'un recul sans précédent pour la mobilité des personnes en situation de handicap. L'Uniopss s'est particulièrement impliquée dans la construction et l'analyse du texte, produisant une contribution écrite, proposant des amendements qui ont été présentés au Sénat, interpellant les parlementaires lors de la Commission Mixte Paritaire en septembre, puis publiant un document d'analyse complet des mesures de la loi ayant un impact pour les associations du secteur social et les personnes aux revenus modestes.



POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES PRÉCAIRES : l'analyse du Collectif ALERTE

ALORS QU'UNE PARTIE DE LA POPULATION FRANÇAISE S'INQUIÈTE DE LA DIMINUTION DE SON POUVOIR D'ACHAT, le Collectif ALERTE a analysé les projets de budget de l'État et de la Sécurité sociale pour 2019. Il a ainsi diffusé, le 6 décembre 2018, un communiqué de presse, accompagné d'une étude détaillée sur l'impact des mesures prévues sur le pouvoir d'achat des ménages précaires, illustrée par des exemples concrets. Dans un contexte de chômage toujours élevé, ALERTE a demandé au gouvernement de s'engager pour le pouvoir d'achat des plus démunis, dès 2019, avec la revalorisation du RSA, le dégel des allocations familiales et logement, et, durablement, lors de la création du futur revenu universel d'activité.



STRATÉGIE PAUVRETÉ : le Collectif ALERTE se mobilise !

LE COLLECTIF ALERTE, ANIMÉ PAR L'UNIOPISS, A PARTICIPÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE À L'ÉLABORATION ET AU SUIVI DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, pour s'assurer que la voix des plus vulnérables était bien prise en compte. Représenté dans chacune des séances des 6 groupes de travail lors de la phase de concertation, ALERTE a présenté ses propositions lors d'une conférence de presse le 13 mars et rencontré à plusieurs reprises Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté pour rappeler les objectifs essentiels à poursuivre. Convié à la présentation de la Stratégie par Emmanuel Macron le 13 septembre, ALERTE a souligné les points faibles de la Stratégie (comme l'absence de revalorisation du RSA, la fragilisation des APL ou encore des mesures insuffisantes pour lutter contre les inégalités de santé) et la nécessité de mettre en place les mesures positives présentées, avec des financements associés. ALERTE a en outre participé, par le biais de ses collectifs régionaux, aux premières conférences organisées en région, fin 2018.



SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES : l'Uniopss plaide pour une refonte globale

ALORS QUE LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES À DOMICILE POUR PERSONNES ÂGÉES CONNAISSENT D'IMPORTANTES BOULEVERSEMENTS et font face à des difficultés durables pour mener à bien leurs missions, l'Uniopss a rappelé aux pouvoirs publics l'urgente nécessité de refonder en profondeur le modèle actuel des Ehpad et de l'aide à domicile, afin qu'ils puissent être en mesure de répondre à l'ensemble des nouveaux besoins des personnes accompagnées et aux enjeux de la société face au vieillissement.

VIE ASSOCIATIVE : une *taskforce* pour porter des propositions

AFIN DE DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX PROBLÉMATIQUES DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ DANS LE CHANTIER VIE ASSOCIATIVE INITIÉ PAR LE GOUVERNEMENT, l'Uniopss a créé, en janvier 2018, une *taskforce* composée de membres de ses adhérents nationaux et d'Uriopss. Celle-ci a participé à l'ensemble des trois groupes de travail du chantier, l'Uniopss assurant le co-pilotage du groupe sur les mutations économiques. La *taskforce* a notamment porté des propositions sur l'amélioration de l'accès aux financements européens, sur le nécessaire soutien à un emploi associatif de qualité et sur le financement de l'expérimentation associative. Au final, 130 contributions ont été produites, rassemblées ensuite en 59 propositions contenues dans un rapport final intitulé « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement ». Celui-ci a été remis le 8 juin au Premier ministre par le Mouvement associatif (dont l'Uniopss est membre).



RENTRÉE SOCIALE : virage social ou simple détournement ?



A L'OCCASION DE LA SORTIE DU DOCUMENT DE RENTRÉE SOCIALE, publication annuelle du réseau Uniopss-Uriopss qui analyse l'actualité, les évolutions et les politiques des secteurs sanitaire, social et médico-social, l'Uniopss a tenu une conférence de presse le 25 septembre. Un an après une rentrée marquée par des inquiétudes fortes sur les réponses apportées aux plus fragiles, l'Uniopss a pointé un changement de discours ainsi qu'un certain nombre d'avancées « sociales » dans les « Stratégies » annoncées par le président de la République. Pour autant, les politiques conduites dans les champs de la santé et de la solidarité manquent de cohérence et n'apparaissent pas à la hauteur des enjeux. Les conditions du dialogue des pouvoirs publics avec les associations ont également été évoquées, l'Uniopss plaidant pour que les corps intermédiaires, souvent décriés et assimilés à « l'ancien monde », retrouvent crédit et écoute.

COLLECTIF DES PLACES DE LA RÉPUBLIQUE : l'Uniopss s'implique !

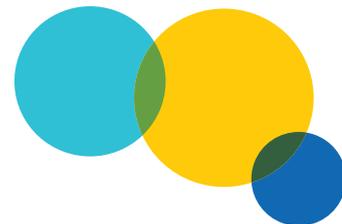
ENGAGÉE DANS LA RECONSTRUCTION DE NOTRE PACTE DÉMOCRATIQUE, l'Uniopss a participé au Collectif des Places de la République qui regroupe des associations de l'éducation populaire, de défense de l'environnement et de lutte contre l'exclusion, des syndicats de travailleurs et d'étudiants, ainsi que des mutuelles. Elle a co-signé, le 7 décembre, une tribune dans le journal *Les Echos* appelant à restaurer notre pouvoir d'agir collectivement avec une « reconstruction de notre pacte social autour des valeurs de justice et de fraternité. »



« MA SANTÉ 2022 » : l'Uniopss apporte son éclairage

L'UNIOSS A ÉLABORÉ, AVEC SES ADHÉRENTS, UNE CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ AU PRINTEMPS 2018. Elle s'est attachée à défendre la place du secteur privé non lucratif sanitaire mais aussi social et médico-social, insistant sur le secteur du domicile, clef de voûte du virage ambulatoire.

Lors de la présentation de « Ma Santé 2022 » en septembre par le gouvernement, l'Uniopss a salué des annonces qui vont dans le bon sens, notamment la priorité mise sur la prévention. Elle a toutefois regretté que cette stratégie soit avant tout tournée vers la médecine de ville et l'hôpital, oubliant les ESMS, en particulier le domicile, secteur pourtant en grande tension.



« CIRCULAIRE COLLOMB » : une application encadrée

À LA SUITE DU RECOURS DE PLUS DE 20 ASSOCIATIONS, DONT L'UNIOSS, contre la circulaire du 12 décembre 2017 organisant le tri des personnes étrangères dans les centres d'hébergement d'urgence, le Conseil d'État a pris, en avril, une décision qui permet de neutraliser les effets néfastes de ce texte. En effet, le recensement ne pourra se faire que sur la base du volontariat, tant pour les personnes étrangères que pour les gestionnaires de centres.

PLF-PLFSS 2019 : des mesures insuffisantes au regard des chantiers annoncés

À L'OCCASION DE L'EXAMEN PAR LES DÉPUTÉS ET LES SÉNATEURS DU PROJET DE LOI DE FINANCES et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019, l'Uniopss a publié une analyse transversale détaillée de chaque texte et proposé un certain nombre d'amendements. Elle a été à cette occasion auditionnée à plusieurs reprises par les parlementaires.

S'agissant du PLFSS, l'Uniopss a pointé un PLFSS de transition, regrettant que ce texte ne porte pas une politique sociale et médico-sociale plus ambitieuse, à la hauteur des annonces du gouvernement sur la prise en charge des publics fragiles. Elle a proposé 16 amendements, dont 15 amendements déposés à l'Assemblée nationale et/ou au Sénat et 3 adoptés dans le texte final : suppression de majoration en cas de

non-paiement ou de paiement en retard de la contribution à la CMU-C élargie ; renforcement du médico-social dans le dispositif d'innovation dans le système de santé ; intégration des résultats et des expériences rapportés par les patients dans les critères de qualité des établissements de santé. L'Uniopss a par ailleurs été auditionnée huit fois, **dans le cadre du PLF,** par l'Assemblée nationale et le Sénat sur les missions « Cohésion des Territoires », « Sport, Jeunesse et Vie associative », « Travail et Emploi », « Solidarité, insertion, égalité des chances », « Protection judiciaire de la jeunesse » et « Santé ».





GOUVERNANCE ASSOCIATIVE : une boîte à outils conçue par l'Uniopss

FRUIT D'UN TRAVAIL COLLECTIF LANCÉ EN 2016 PAR L'UNIOPISS, la boîte à outils « Gouvernance des associations de solidarité » a été lancée lors du Congrès de l'Uniopss à Tours en avril 2018. Rejoignant la gamme de productions de l'Uniopss, ce nouveau support a pour objet l'outillage et l'appui des acteurs associatifs (salariés, administrateurs) qui souhaiteraient repenser leur gouvernance, par le biais de fiches outils pratiques, pédagogiques et innovantes. Il peut aussi être utilisé comme support de formation et d'accompagnement.

CHRS : l'Uniopss s'oppose aux coupes budgétaires

SUITE À L'ANNONCE DU MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES d'un plan d'économies de 57 millions d'euros sur quatre ans à destination des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), dont 20 millions dès 2018, l'Uniopss ainsi que les principales associations du secteur ont interpellé les pouvoirs publics en vue de sursoir à cet arbitrage. Compte tenu de l'enjeu humain et financier, l'Uniopss ainsi que la Croix-Rouge Française, la Fédération des acteurs de la solidarité, la Fehap et Nexem ont déposé devant le Conseil d'État, le 10 juillet 2018, un recours en annulation de l'arrêté fixant les tarifs plafonds des CHRS pour 2018. Par ailleurs, afin de mesurer les impacts réels de cette convergence tarifaire et des coupes budgétaires afférentes, les parties prenantes ont lancé en fin d'année une enquête inter-associative à destination de l'ensemble de leurs adhérents.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES : une question centrale

L'UN DES ENJEUX POUR L'UNIOPISS EN 2018, a été de s'assurer que la participation des personnes concernées se concrétise, tant au niveau des instances des pouvoirs publics que dans les écoles de formation en travail social mais également dans les pratiques associatives. L'Uniopss a ainsi été invitée par Unaforis à participer à la rédaction du guide « La participation des personnes ressources concernées aux formations à l'intervention sociale ». Publié en septembre, il donne des éléments méthodologiques aux écoles de formation pour développer la participation des personnes à la formation et à la construction des modules de formation des professionnels du secteur.



GRAND ÂGE ET AUTONOMIE : l'Uniopss participe à la concertation

CONSULTÉE AU MOMENT DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE « GRAND ÂGE ET AUTONOMIE » annoncée fin mai par Agnès Buzyn, l'Uniopss a insisté sur l'urgence à apporter une réponse qui permette un accompagnement de qualité pour les personnes accueillies et accompagnées.

Partie prenante de la concertation lancée le 1^{er} octobre 2018, et intégrée aux réflexions de l'atelier « parcours », l'Uniopss a plaidé pour une réforme ambitieuse, qui permette de construire une offre globale, cohérente et structurée de l'ensemble du secteur médico-social et sanitaire, avec une intervention graduée des équipes de tous les secteurs, du domicile jusqu'à l'établissement. Elle a également insisté sur la nécessité de prendre en compte le handicap dans le cadre de ces réflexions.

La prise en charge de la dépendance gagnerait en effet à être appréhendée de manière globale, dans un objectif de convergence des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap...





PENSER LOCALEMENT ET AGIR GLOBALEMENT...

La Mission de Recherche et Prospective (MRP) agit pour le développement des capacités à peser sur les politiques publiques et sur les choix de société, avec les associations : c'est au cœur de leur fonctionnement que peut être travaillée la meilleure articulation de la gestion de leurs activités et de leur rôle socio-politique. L'année 2018 a permis de nouvelles explorations thématiques, dans les rouages du réseau Uniopss et en lien avec le milieu universitaire. L'axe recherche a été consolidé grâce à l'engagement d'une doctorante. La MRP contribue aussi à la vie du mouvement Uniopss, avec son rôle dans la société, fondé sur une expertise, des valeurs, une capacité d'agir en commun. Le but est de consolider la vision de moyen terme en complément du positionnement dans l'actualité des politiques sociales.

PARTICIPATION À L'ESPACE DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Avec son implication à l'ERP, et notamment à son Comité Technique et Scientifique (CTS), l'Uniopss est partie prenante d'une démarche de prospective et de recherche reliée aux milieux de pratiques, avec des acteurs de terrain, des chercheurs et l'institut régional du travail social (IREIS). L'Uniopss soutient l'atelier « parcours » des jeunes liés à l'ASE et la PJJ qui, après les scénarios de prospective sur l'évolution des rapports entre les jeunes, les institutions et les dispositifs, travaille aux leviers pour des parcours plus fluides. L'ERP a témoigné dans une « agora » du Congrès.

RECHERCHES THÉMATIQUES CIBLÉES

La MRP a travaillé sur plusieurs thèmes : préparation du colloque sur l'Europe sociale de mars 2019 ; participation au séminaire de France stratégie sur les liens entre expertise, démocratie et confiance ; contribution à l'analyse macroéconomique du Document de Rentrée Sociale (DRS) ; élaboration d'un chapitre « prospective » du DRS sur le devenir du référentiel humaniste ; contribution pour Union Sociale sur les 70 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme.

CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE : DEUX AXES VALORISÉS AU CONGRÈS DE TOURS

Une vidéo sur l'entreprise sociale, avec les contributions de plusieurs membres du Conseil de Recherche et Prospective, a été présentée au Congrès. Une « agora » sur la place des migrants, que le Conseil avait préparée, a par ailleurs été animée. Ensuite, le Conseil a poursuivi ses travaux sur l'entreprise sociale. Présidé par Robert Lafore, professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective, il a réuni en 2017 Amélie Artis (Maître de conférences en Économie, Responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences Po Grenoble, PACTE CNRS) ; Jean-Claude Barbier

(directeur de recherche au CNRS, sociologue) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais et ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (directeur du Centre d'économie sociale de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (Administrateur de l'UNA) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims-Champagne-Ardenne) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, Co-directeur du LISE-CNAM) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Alsace-Lorraine) ; Céline Marival (Chargée d'études CREA Paca et Corse, membre associé LESTE-CNRS, Université Aix-Marseille) ; Henry Nogués (université de Nantes, membre du Conseil d'administration de l'Uniopss) ; Johan Priou

En Bref

- **Participation au Conseil d'administration de la Fondation du Crédit coopératif**, dont les priorités sur l'innovation et l'ESS permettent le soutien d'initiatives très riches.
- **Participation au Conseil d'administration de l'EPN 12** – équipe pédagogique santé social – du CNAM, pour construire des formations adaptées aux enjeux du secteur.
- **Représentation au CNIS** pour contribuer à la transversalité des travaux statistiques.
- **Participation au séminaire de France stratégie** « paroles d'experts, pour quoi faire ? » pour valoriser la contribution des citoyens et des associations au débat public.
- **Participation ponctuelle** au Groupe développement durable et ESS du HCESSIS.



RENCONTRES DE PROSPECTIVE DANS LE RÉSEAU UNIOIPSS URIOPSS

COMME EN 2017, PLUSIEURS INTERVENTIONS ONT ÉTÉ ASSURÉES EN 2018 À L'INVITATION DES URIOPSS : en PACA (12/04, 11/06), en Normandie (28/04), en Bretagne (7/06), en journée de rentrée sociale à Nancy (28/09) et enfin sur les liens entre gouvernance associative et prospective en Auvergne-Rhône-Alpes (13/12). L'association Voir ensemble a témoigné au Congrès suite au séminaire de prospective animé en 2016 par l'Unioipss. Ces rencontres avec les adhérents permettent de montrer l'apport de la prospective à la vie des projets associatifs et au débat public; elles sont, tout autant d'être à l'écoute des participants : la posture est celle de l'intelligence collective pour des enjeux d'intérêt général.

(directeur de l'Uriopss Centre); Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE); Patrick Dautreigne (président de l'Unioipss), Jérôme Voiturier (directeur général de l'Unioipss).

DU CONGRÈS 2018 AU CONGRÈS 2020

Après avoir contribué aux interfaces institutionnelles qui ont permis de définir la problématique, les séances plénières, les agoras, la MRP a finalisé au début de l'année 2018 le projet de Manifeste du Congrès. À partir de mai, la MRP a participé à la recherche du modèle du Congrès 2020. La thématique de l'innovation a été officiellement adoptée par le Conseil d'administration de septembre. Pour innover sur le fond et sur la forme, la trame proposée en décembre retient quatre entrées : s'informer, pour dépasser le cadrage dominant centré sur les innovations entrepreneuriales; s'outiller pour développer la connaissance de notre capacité d'innovation; se mobiliser pour peser dans les politiques publiques et affirmer la contribution spécifique des associations, expérimenter des innovations au Congrès. L'enjeu est aussi d'élargir la participation - celle des personnes accompagnées notamment - et la visibilité dans le débat public.

UN PROJET DE RECHERCHE SUR INNOVATION ET JUSTICE ORGANISATIONNELLE

L'embauche d'une doctorante en contrat CIFRE à l'Unioipss est effective depuis début octobre 2018. La recherche veut croiser une exploration sur l'innovation et une exploration sur la justice organisationnelle. Le 1^{er} trimestre de la mission CIFRE a été consacré à une recherche exploratoire dans la théorie et dans les pratiques. Avant de proposer une approche de l'innovation sociale valorisant le rôle essentiel des associations et cohérente avec les valeurs promues par l'Unioipss, il était nécessaire d'approfondir les conceptions de l'innovation sociale pour mieux saisir le processus de cadrage politique et idéologique dans lequel elle s'inscrit. Afin de faciliter la compréhension de l'environnement de l'innovation sociale, ce trimestre a aussi permis le repérage des acteurs publics et privés, l'analyse de leurs discours et l'identification des mécanismes et des critères de l'innovation. En parallèle, un travail d'inventaire a été enclenché pour repérer les innovations sociales dans le réseau Unioipss-Uriopss; il dépasse l'aspect organisationnel des pratiques dites « innovantes » pour répondre aux enjeux institutionnels de l'innovation sociale. Ce travail contribuera à la préparation du Congrès 2020.

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions du Conseil de Recherche et Prospective de l'Unioipss.

REPRÉSENTATIONS

11 jours de participation à des instances nationales.

PRODUCTIONS

16 jours de travail sur le terrain, en Uriopss et avec des associations.





UNE ANNÉE DE PROFONDS CHANGEMENTS



L'année 2018 aura été marquée par de nombreux chantiers dans les secteurs Vie associative et Économie sociale et solidaire, impulsés par le nouveau gouvernement. La mise en place du chantier Vie associative a connu une grande accélération début 2018 pour donner lieu à une feuille de route et des priorités au mois de novembre 2018, en concertation avec les grands réseaux associatifs. L'ESS a également, *via* le conseil supérieur de l'ESS, beaucoup mobilisé l'Uniopss au début de l'année 2018 pour la publication à la fin de l'année autour d'un Pacte de consolidation et de croissance de l'ESS. En interne, l'Uniopss a continué à s'investir sur les sujets stratégiques inhérents aux modèles socio-économiques : la gouvernance et le changement d'échelle.

L'UNIOSS MOBILISÉE SUR LE CHANTIER ET LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Afin de donner de la visibilité aux problématiques des associations de solidarité dans le chantier Vie associative initié par le gouvernement, l'Uniopss a créé, en janvier 2018, une *taskforce* composée de membres de ses adhérents nationaux et d'Uriopss. Cette *taskforce* a participé à l'ensemble des trois groupes de travail du chantier, l'Uniopss assurant le co-pilotage du groupe sur les mutations économiques. La *taskforce* a notamment porté des propositions sur l'amélioration de l'accès aux financements européens, sur le nécessaire soutien à un emploi associatif de qualité et sur le financement de l'expérimentation associative. Ces groupes se sont réunis de janvier à février 2018, afin de formuler des propositions sur la base d'un « diagnostic » partagé : 130 contributions ont ainsi été produites, puis rassemblées en 59 propositions contenues dans le rapport final, intitulé « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement » et remis au Premier ministre en juin 2018. Une feuille de route a ensuite été élaborée par le gouvernement pour le

développement de la vie associative. Une note d'analyse de la feuille de route a été transmise aux membres de la commission Modèles socio-économiques associatifs (MSEA). Le chantier « Vie associative » du gouvernement se poursuivra en 2019 avec la création de groupes de travail auxquels l'Uniopss prendra part.

LES PILIERS DE L'ACTION ASSOCIATIVE EN DÉBAT

La Commission « modèles socio-économiques associatifs » de l'Uniopss s'est réunie deux fois en 2018. La première réunion, en mars 2018, a permis aux membres de la Commission (adhérents nationaux et membres des Uriopss) de valider la note sur

les changements pluriels de l'action associative (regroupements et coopérations) travaillée depuis 2 ans et de finaliser sa version de synthèse (voir fiche n°93837 sur la site d'expertise du réseau Uniopss-Uriopss). La deuxième réunion, en novembre 2018, a été l'occasion de faire un point sur les différents modes d'engagements dans les associations (bénévolat, service civique...) et également d'apporter un éclairage sur le futur service national universel, initié par le gouvernement. Cette rencontre a aussi permis de décider du futur axe de travail de la Commission pour l'année 2019 : l'engagement comme composante de l'association, tant par ses membres personnes physiques que par le sens de son projet en tant que personne morale.

En Bref

- **Forte mobilisation de l'Uniopss et de son réseau** (Uriopss et adhérents nationaux) autour du chantier Vie associative lancé par le gouvernement.
- **Poursuite de la réflexion** autour de la place des associations sociales, médico-sociales et de santé au sein l'ESS.
- **Lancement des travaux de la Commission « Modèles socio-économiques associatifs »** sur l'engagement des personnes et des associations.



FONDAMENTAUX DES SECTEURS SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANTÉ : UNE FORMATION SUR MESURE

DANS LE CADRE DU CENTRE DE RESSOURCES DLA, L'UNIOPISS A CONSTRUIT ET MIS EN PLACE EN 2017 UNE FORMATION

d'une journée et demi sur les fondamentaux des secteurs social, médico-social et santé à destination des acteurs du Dispositif local d'accompagnement (DLA). Cette formation socle revient notamment sur la construction historique de l'action sociale et la place des acteurs privés non-lucratifs, la structuration actuelle des secteurs en termes de gouvernance territoriale et nationale, et propose un temps d'échange sur les grands enjeux d'avenir. Le travail engagé dans le cadre de cette formation pourra être réinvesti pour sensibiliser plus largement les acteurs qui sont amenés à intervenir dans le champ de la solidarité (financeurs, accompagnateurs, nouveaux salariés du réseau, adhérents...). Trois sessions ont été organisées en 2018. Pour plus d'informations sur l'aspect formation. (Voir chapitre « Services Ressources au réseau » p. 44).

UNE BOÎTE À OUTILS POUR REPENSER LES GOUVERNANCES ASSOCIATIVES

Après deux ans de réflexions, de réunions et d'échanges de pratiques, le groupe de concertation « Gouvernances associatives » a donné lieu à la création d'une boîte à outils à destination du réseau Uniopss-Uriopss. Présentée au début de l'année 2018 aux présidents et directeurs des Uriopss, ce nouveau support a pour objet l'outillage et l'appui des adhérents nationaux et locaux qui souhaiteraient repenser leur gouvernance, par le biais de fiches outils pratiques, pédagogiques et méthodologies dynamiques et innovantes. Composée de plusieurs éléments, dont une fiche sur la méthodologie prospective et un questionnaire d'auto-diagnostic, cette boîte à outils a été présentée aux adhérents lors du Congrès de l'Uniopss en avril 2018. Elle a, par la suite, été valorisée dans le Document de rentrée sociale et lors de divers événements du réseau.

REPENSER L'ESS : MOBILISATION AUTOUR D'UN PACTE DE CROISSANCE

Pour alimenter le Pacte de croissance de l'ESS du Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale, l'Uniopss a élaboré, avec ses adhérents, des propositions dans le cadre de sa participation à deux réunions de la Commission « Écosystèmes de l'innovation sociale » du CSESS, au début de l'année 2018. Elle a également participé à toutes les réunions de la commission « Europe et international » du CSESS sur l'année 2018 (cf. p. 32 « Europe et Territoires »). Cette commission a émis plusieurs propositions dans le cadre de la concertation sur le Pacte de croissance de l'ESS – propositions qui ont été en partie reprises. L'Uniopss, invitée à la présentation du Pacte par le Haut-Commissaire, en novembre 2018, a pu informer ses adhérents des différentes annonces faites.

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

2 réunions de la Commission MSEA; **5** réunions autour de la Boîte à outils « Gouvernance »; **1** réunion du nouveau groupe de concertation « Outillage vie associative »

REPRÉSENTATIONS

10 réunions de travail et **2** rencontres sur le chantier « vie associative »; **3** réunions d'animation et de restitution du groupe de travail n° 2 du chantier « vie associative »; **2** réunions de la Commission « Stratégie de développement de l'ESS » du CSESS; **3** réunions du groupe plaidoyer et **1** réunion de la commission Engagement du Mouvement associatif; **2** réunions de travail sur le registre des représentants d'intérêt de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique; **1** séminaire de consensus à ESS France.

AUDITIONS

1 audition à l'Assemblée nationale sur le PLF 2018; **1** audition au Cabinet de Jean-Michel Blanquer dans le cadre du chantier Vie associative.

INTERVENTIONS

1 intervention à l'ACEPP sur Innovation sociale et investissement social; **1** intervention au Club des partenaires de l'Uniopss sur l'actualité de l'ESS; **1** agora au congrès de l'Uniopss sur la Boîte à outils « gouvernance »; **1** réunion de présentation du guide des bonnes pratiques de l'ESS aux conseillers techniques Vie associative des Uriopss.

PRODUCTIONS

133 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss; **1** boîte à outils pour repenser sa gouvernance associative; **1** note technique sur la notion juridique de pouvoirs adjudicateurs (marchés publics); **1** veille hebdomadaire « Vie associative / ESS ».



À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS



L'année 2018 a été marquée par une attention particulière à la participation des personnes comme enjeu majeur d'évolution pour les pouvoirs publics et les associations. L'Uniopss s'est par ailleurs particulièrement impliquée sur les questions de développement durable et de qualité de l'emploi.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET SOUTENABLE

« Mon Observatoire du Développement Durable » (MODD) : un bilan optimiste

Le bilan de la deuxième campagne de collecte de données de 2018 s'appuie sur les retours de 947 répondants volontaires issus des secteurs sanitaire, social et médico-social (contre 426 en 2017), dont 811 ayant renseigné le MODD pour la première fois. Ce taux de renouvellement démontre l'intérêt pour les établissements de s'autoévaluer pour disposer d'une photographie de leur situation et pour analyser l'impact de leurs actions ainsi que l'évolution de leur niveau de maturité en matière de développement durable. Ils peuvent ainsi cibler des axes de progression et rendre opérationnelles leurs démarches de RSE.

En Bref

• **Co-présidence par l'Uniopss** (représentée par son directeur général), au côté du réseau Caisse d'épargne, de l'Observatoire de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'ESS, piloté par le CNCRESS.

• **Participation, pour l'Uniopss, de la directrice de l'Uniopss Alsace-Lorraine** à la Commission « Emploi, formation, diversité » de l'UDES.

Le secteur associatif, acteur du développement durable

Pour l'Uniopss, la mobilisation pour la cohésion sociale et le développement durable peut prendre appui sur l'économie sociale et solidaire (ESS) et sa capacité singulière de conjuguer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

C'est pourquoi l'Uniopss a contribué au rapport 2018 du Comité 21 « Appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français ». Elle a insisté sur l'importance de favoriser la prise en compte par tous des enjeux globaux, de soutenir les acteurs dans les démarches qu'ils entreprennent et de préserver la socio-diversité des organisations de l'ESS.

L'ESS, par sa pluralité d'acteurs et de pratiques, répond aux défis que constituent les ODD. Afin de contribuer à la feuille de route « Agenda 2030 » de la France qui sera présentée à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2019 par Emmanuel Macron, l'Uniopss a participé au groupe de travail piloté par le Haut-Commissariat à l'ESS et la Fonda, réunissant des acteurs de l'ESS, pour formuler collectivement une vision partagée du monde en 2030.

TRAVAIL SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL : UN ENJEU CENTRAL

Tout au long de l'année, l'Uniopss a été partie prenante des différents travaux du Haut conseil du travail social. L'expérimentation du référent de parcours dans 4 départements s'est achevée et un guide de mise en œuvre à destination des

départements a été élaboré, pour une diffusion au premier trimestre 2019. Tout en ayant de nouveau pris part au groupe sur la participation des personnes, l'Uniopss a également contribué au groupe sur le développement social et le travail social, ainsi qu'à celui sur l'ancrage territorial du HCTS : après un appel à manifestation d'intérêt, 13 préfigurateurs ont été choisis pour constituer des comités locaux, dont 4 Uniopss en tant que co-porteurs et 3 en tant que partenaires. La participation des personnes concernées étant l'un des piliers de ces comités locaux, les CRPA y sont souvent identifiés comme des acteurs partenaires.

La Commission professionnelle consultative (CPC) du travail social et de l'intervention sociale,

où l'Uniopss siège, a finalisé et voté les référentiels de certification et la réingénierie de chaque diplôme de niveau III reclassés en niveau II (ASS, ES, ETS, EJE, CESF) avec un socle commun aux cinq formations. Les textes réglementaires ont été publiés juste à temps pour que ces formations puissent être suivies dès septembre dans les écoles de formation, bousculées par ces délais si courts.

DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL

L'Uniopss a été partie prenante de la gouvernance de l'UDES,

en siégeant au Conseil d'administration de cette organisation multiprofessionnelle de l'ESS. Elle a assuré à ce titre, un poste d'ad-

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

2 réunions de la commission Modèles socio-économiques associatifs; **5** réunions et conférences téléphoniques du groupe droit social; pilotage de la partie 2 du Document de rentrée sociale (**10** conseillers techniques Uriopss, **2** consultants, **1** bénévole) : **10** réunions téléphoniques.

REPRÉSENTATIONS

CPC de l'intervention sociale et du travail social (**3** réunions); **20^e** CPC de l'Éducation nationale (**2** plénières); Plan d'action du travail social : **2** réunions sur le référent de parcours, **1** séminaire au CNFPT sur le guide 1^{er} accueil social inconditionnel; Haut Conseil du travail social : **1** plénière, **2** commissions permanentes, séminaire à l'Assemblée nationale pour la journée internationale du travail social, **7** réunions du groupe sur la participation des personnes, **10** réunions du groupe sur l'ancrage territorial du HCTS et **2** séminaires avec les préfigureurs, **6** réunions du groupe sur le développement social et **1** séminaire au Cnam; Communauté de pratique Unaforis : **4** réunions; Commission « Égalité Femmes-Hommes » du CSESS : **4** réunions, **1** séminaire; Comité de pilotage Observatoire égalité femmes-hommes : **3** réunions; Convention Développement durable : **1** rdv au ministère des Solidarités et de la Santé, **4** réunions avec les signataires; Comité 21 sur ODD : **3** réunions; HCESS sur ODD : **4** réunions; Ministère de la transition écologique et solidaire : **1** séminaire; CNIS : **1** séminaire (sur les ODD - environnement développement durable); Udes : groupe de travail formation (**3** réunions) et **3** CA; France stratégie : **1** séminaire (emploi); Chorum : **1** séminaire (RH); DPJJ : **1** réunion de l'interfédérale justice; Conseil national de la protection de l'enfance : **1** réunion de la commission Emploi-formation.

ANIMATION DU RÉSEAU

1 intervention à l'association Initiatives; **1** intervention aux journées de rentrée sociale Bourgogne Franche-Comté et Uriopss Ile-de-France : **1** matinale RH, **1** matinale droit social et **1** séminaire Pouvoir d'agir; **1** séminaire du LIRTES (Université Paris Est Créteil); **2** séminaires de l'IAE Paris.

PRODUCTIONS

4 points techniques dans Union sociale; **220** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.



LA PARTICIPATION DES PERSONNES : UNE QUESTION CENTRALE

UN DES ENJEUX POUR L'UNIOPISS EN 2018 A ÉTÉ DE S'ASSURER QUE LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES SE CONCRÉTISE, tant au niveau des instances des pouvoirs publics que dans les écoles de formation en travail social mais également dans les pratiques associatives. Suite au rapport du HCTS « Participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux », Unaforis a invité l'Uniopss à participer à la rédaction du guide « La participation des personnes ressources concernées aux formations à l'intervention sociale ». Publié en septembre, il donne des éléments méthodologiques aux écoles de formation pour développer la participation des personnes à la formation et à la construction des modules de formation des professionnels du secteur.

L'Uniopss, après y avoir contribué via le HCTS, est signataire du texte « Associations nos savoirs » qui pose, comme essentiel, le fait d'intégrer à la formation initiale et continue, l'expertise des personnes concernées par les soins et les accompagnements sociaux.

L'Uniopss a participé en juin à une table ronde lors d'un séminaire à destination d'employeurs associatifs et de travailleurs sociaux, organisé par l'association Initiatives, sur l'importance de la participation des personnes concernées tant dans leur parcours d'accompagnement qu'aux projets de la structure.

Pour l'Uniopss, permettre aux personnes et à leurs proches de participer à la construction des choix politiques associatifs, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques auxquelles les associations contribuent est devenu un enjeu incontournable dont les associations doivent se saisir; et ce même si cela modifie en profondeur leur mode de gouvernance.

ministrateur au collège employeur de l'OP-CA Uniformation.

Droit social : renforcement de l'expertise du réseau

Le groupe « droit social » réunit les juristes des Uriopss afin de stabiliser et diffuser une analyse partagée des règles applicables aux associations. En 2018, le groupe s'est penché sur les réformes en cours, et plus particulièrement sur les implications des ordonnances du 22 septembre 2017 qui réforment le droit du travail mais également sur celles de la loi pour la liberté de choisir son avenir

professionnel (dont une séance de travail avec la conseillère technique Secteurs professionnels d'Uniformation).

De l'importance du bien-être et de la qualité de vie au travail

Le réseau Uniopss-Uriopss est resté attentif à la question de la qualité de l'emploi (santé et qualité de vie au travail, risques psychosociaux, lutte contre les discriminations dont l'égalité femmes-hommes), ainsi qu'aux formations et accompagnements RH conduits grâce à la mutualisation en réseau des compétences RH.



UNE RESTRUCTURATION À MARCHE FORCÉE

La situation économique et politique actuelle incite à la reconfiguration du secteur social, médico-social et sanitaire, dans un contexte budgétaire contraint, transformant ainsi le mode d'autorisation et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Cela se traduit par de nombreuses réformes tarifaires, parfois sous le couvert de la rationalisation budgétaire, par de nouvelles règles en matière de régulation et par une accélération de la modernisation du secteur social et médico-social. Dans ce contexte, l'Uniopss s'est mobilisée pour défendre les intérêts des ESSMS concernés et des personnes accompagnées, en interpellant les pouvoirs publics sur la nécessité d'accompagner les associations de solidarité dans ces transformations et de ne pas dévoyer les outils de pilotage déployés à des fins strictement budgétaires.

SUIVI DE LA TARIFICATION ET DE SES ÉVOLUTIONS

Analyse des instructions budgétaires

L'Uniopss a produit des éléments d'analyse des circulaires budgétaires afférentes au secteur social et médico-social afin d'apporter à ses adhérents les éléments d'appropriation de ces dernières. Elle a été concertée en amont de la publication pour les secteurs de l'accueil, hébergement, insertion (AHI), l'autonomie, et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Vigilance accrue sur les réformes de la tarification et de la contractualisation

L'Uniopss a participé au comité de suivi des réformes de la contractualisation et de la tarification dans le secteur médico-social. Elle a rappelé à cette occasion la nécessité d'accompagner les associations dans la mise en œuvre des états prévisionnels des recettes et des dépenses (EPRD), d'autant plus lorsque cette démarche s'accompagne d'une négociation d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui induit la production d'un grand nombre de documents.

Une nouvelle étape pour SERAFIN-PH

Quatre ans après sa mise œuvre, le projet SERAFIN-PH est entré dans une nouvelle phase : celle du choix du futur modèle de

tarification. Pour cela, un comité technique « modèles de financement », dont l'Uniopss est membre, a été mis en place. Ce comité s'attachera à analyser les modèles de tarification existants et à identifier des scénarios de modèles tarifaires. Une synthèse des travaux sera présentée lors du comité stratégique, en juin 2019.

Compte tenu de l'enjeu de ce chantier, le réseau Uniopss-Uniopss a mis en place un groupe de travail interne, qui s'est réuni deux fois en 2018, avec pour objectif de partager les retours d'expérience et de développer une analyse nationale sur ce sujet.

SUIVI DE LA RÉGULATION ET DE LA MODERNISATION DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Une accélération des études nationales de coût

Cette année a été marquée par le renforcement du déploiement des études nationales de coût (ENC) sur le champ social et médico-social : lancement de la première ENC sur le champ du handicap en lien avec SERAFIN-PH, obligation législative de remplir l'ENC AHI pour les CHRS et les centres d'hébergement d'urgence ouverts plus de neuf mois dans l'année.

L'Uniopss a fait part de ses remarques et points d'alerte dans le cadre du groupe de travail national SERAFIN-PH et de ses plai-

doyers pour le secteur de l'accueil, hébergement, insertion (AHI). Elle a également participé au COPIL ENC Ehpad du mois de juin au cours duquel ont été présentés les premiers résultats de l'ENC 2016 ainsi que le calendrier de l'ENC 2019.

Généralisation du tableau de bord de la performance (TDB)

Un projet d'arrêté a été transmis aux associations pour avis, avec deux réunions de concertation et un passage à la section sociale du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS). Ce texte entérine la généralisation du TDB, effective depuis 2018, en rendant obligatoire son remplissage pour les vingt catégories d'ESMS visées sur les champs « personnes âgées » et « personnes handicapées ». Jugeant ce projet défavorable pour les gestionnaires et certains types d'ESMS, plusieurs fédérations, dont l'Uniopss, ont rédigé un courrier à l'attention de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), en demandant un abaissement du taux de remplissage fixé à 90 % dès 2020 et le non rattachement du TDB à la procédure de tarification. L'Uniopss restera mobilisée en 2019.

L'Uniopss a par ailleurs participé à deux séances du comité stratégique du tableau de bord relatif au tableau de la performance des ESMS (TDB).

Mesure de l'activité des ESMS

Afin d'outiller les acteurs dans la négociation des CPOM et suite à la parution du décret du



L'UNIOPSS SE MOBILISE CONTRE LES COUPES BUDGÉTAIRES DES CHRS

SUITE À L'ANNONCE DU MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES D'UN PLAN D'ÉCONOMIES DE 57 MILLIONS D'EUROS SUR QUATRE ANS

à destination des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), dont 20 millions dès 2018, l'Uniopss ainsi que les principales associations du secteur ont interpellé les pouvoirs publics en vue de sursoir à cet arbitrage.

Compte tenu de l'enjeu humain et financier, l'Uniopss ainsi que la Croix-Rouge Française, la Fédération des acteurs de la solidarité, la Fehap et Nexem ont déposé devant le Conseil d'État, le 10 juillet 2018, un recours en annulation de l'arrêté fixant les tarifs plafonds des CHRS pour 2018.

Par ailleurs, afin de mesurer les impacts réels de cette convergence tarifaire et des coupes budgétaires afférentes, les parties prenantes ont lancé en fin d'année une enquête inter-associative à destination de l'ensemble de leurs adhérents.

27 juin 2018 relatif à la modulation des tarifs des ESSMS en fonction de l'activité et à l'affectation de leurs résultats, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a lancé des groupes de travail pour la co-rédaction d'un guide de mesure de l'activité des ESSMS du secteur du handicap.

L'Uniopss a participé à l'ensemble de ces groupes de travail entre avril et septembre et a réalisé deux contributions : l'une en amont et l'autre, en cours de réflexion. Le guide devrait paraître en début d'année 2019.

En Bref

• Renforcement des synergies avec les Uriopss

La construction de l'expertise nationale de l'Uniopss s'appuie en particulier sur les remontées régionales des Uriopss. Au-delà des échanges réguliers lors des commissions, la force de l'Uniopss est donc d'intervenir auprès des unions régionales et d'échanger avec les adhérents de celles-ci. Sur la gestion et la tarification, l'Uniopss s'est déplacée lors des journées budgétaires des Uriopss en Ile-de-France, en Alsace et en Nord-Pas-de-Calais.

• Enrichissement du guide de gestion budgétaire

Porté par le réseau Uniopss-Uriopss, ce guide a fait l'objet en 2018 d'une réorganisation de ses thématiques afin de prendre en compte les importantes évolutions législatives et réglementaires qui ont impacté la régulation et la tarification de certains ESSMS (CPOM obligatoires, EPRD, nouvelles règles en matière d'autorisation, etc.).

• Participation au séminaire de l'Agence nationale d'appui de la performance

(ANAP), le 5 juin sur le thème : « Comment réussir sa démarche de contractualisation ? » L'objectif était d'échanger sur les pratiques et les problématiques rencontrées sur les territoires en matière de contractualisation. Il a été constaté une grande hétérogénéité dans les modalités de mise en œuvre des CPOM mais également dans les outils d'aide à la contractualisation.

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

2 réunions de la commission Modèles socio-économiques associatifs, **3** réunions du groupe de concertation gestion, tarification, **2** réunions du groupe interne SERAFIN-PH.

REPRÉSENTATIONS

CNSA : 5 réunions du groupe sur la mesure de l'activité, **3** réunions du comité technique « Modèles de financement », **2** réunions du groupe technique national SERAFIN-PH, **2** réunions du groupe de travail « restitution des données »; **CNOSS - section sociale** : **2** réunions; **ANAP** : **2** réunions du Costrat tableau de bord de la performance, **2** réunions du COPIL « transformation des Ehpad », participation au séminaire sur les CPOM; **DGCS** : **1** réunion du comité de suivi des réformes de la contractualisation et de la tarification, **1** réunion sur le médecin coordonnateur en Ehpad, **1** réunion du COPIL sur l'ENC des Ehpad; **Autorité des normes comptables** : **1** réunion.

PRODUCTIONS

131 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss

AUDITIONS

2 auditions parlementaires : **1** sur le financement de la prise en charge du handicap et **1** sur le PLFSS.

ANIMATION DU RÉSEAU

1 article rédigé sur SERAFIN-PH pour la fédération Sésame-Autisme, **1** présentation sur les Ehpad à l'Uniopss Ile-de-France, **1** intervention à la commission Personnes handicapées de l'Uniopss Centre, **1** formation sur les CPOM pour l'Uniopss Auvergne-Rhône-Alpes, **4** journées budgétaires (Uniopss Ile-de-France, Uriopss Nord-Pas-de-Calais et Uriopss Alsace).



L'UNIOPSS, ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET INFLUENCE EUROPÉENNE



Le réseau Uniopss-Uriopss, qui regroupe la majorité des associations sociales, médico-sociales et de santé en France, fait face à deux défis « géographiques » : consolider son ancrage sur le territoire national et renforcer son influence, au-delà de ce dernier, pour faire reconnaître le rôle des associations de solidarité en Europe.

ENJEUX EUROPÉENS

Suite de la mobilisation autour du Socle européen des droits sociaux (SEDS)

L'Uniopss et EAPN France, réseau européen de lutte contre la pauvreté, ont continué à se mobiliser en 2018, sur la mise en œuvre concrète du Socle européen des droits sociaux, adopté fin 2017.

D'une part, l'Uniopss a suivi l'avancement des différents travaux de la Commission européenne visant à traduire le Socle en mesures législatives concrètes, et a pu en informer ses adhérents. En outre, dans une lettre ouverte, co-écrite avec d'autres associations, elle a sollicité le soutien du président de la République à la proposition de Directive européenne sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des parents et des aidants (en accord avec le principe 9 du SEDS).

D'autre part, l'Uniopss et EAPN France ont été auditionnées par la Commission européenne sur la mise en œuvre, en France, du SEDS et sur les politiques publiques nationales de lutte contre la pauvreté et les exclusions. Elles ont ainsi pu faire valoir les recommandations des associations de solidarité pour réduire la pauvreté et les inégalités en France.

Poursuite de l'activité du groupe de concertation « Enjeux européens »

Au début de l'année 2018, dans le cadre du chantier « vie associative » lancé par le gouvernement, l'Uniopss a mobilisé son groupe de concertation « Enjeux européens » pour élaborer des propositions de mesures visant à simplifier l'accès, pour les associations, aux fonds structurels européens.

Ces mesures ont été reprises dans le rapport « vie associative » remis au Premier ministre en juin, parmi lesquelles : faciliter l'accès aux fonds structurels via un guichet unique régional d'aide aux associations ; créer un fonds permettant des avances remboursables pour lancer des projets sur financements européens ; financer les têtes de réseaux et acteurs associatifs régionaux pour leur permettre d'accompagner les associations dans le suivi et la mise en œuvre de leurs projets.

Par ailleurs, l'Uniopss et les membres de groupes de concertation ont travaillé sur différents sujets qui concernent les associations de solidarité au niveau européen : le suivi des négociations sur la prochaine programmation (2021-2027) des fonds structurels européens, la politique sociale de l'Union, le suivi de la réglementation européenne des SSIG/SIEG, la reconnaissance des acteurs de l'ESS en Europe et, enfin, le suivi des travaux de Social Economy Europe et du nouveau GECES

(groupe d'experts de la Commission européenne sur l'économie sociale).

Renforcement de la présence institutionnelle de l'Uniopss au CSESS

L'Uniopss avait récemment renforcé sa présence institutionnelle au sein du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS), en investissant notamment sa Commission « Europe et international ». Elle s'est ainsi rendue à toutes les réunions organisées en 2018, rencontrant, dans ce cadre, les acteurs politiques, institutionnels et de terrain de l'ESS, en France et en Europe. Elle a également porté la parole des associations de solidarité auprès des autres acteurs de l'ESS, affirmant le rôle fondamental des services sociaux d'intérêt général et plaidant pour la reconnaissance du modèle non-lucratif en Europe. Enfin, cette commission a élaboré plusieurs propositions pour nourrir l'axe 3 du Pacte de croissance de l'ESS, visant à « placer l'ESS au cœur de l'agenda international ».

Dès 2018, la préparation des prochaines élections européennes

En amont des élections européennes de mai 2019, l'Uniopss organisera un colloque intitulé « Les associations de solidarité font l'Europe sociale » le 14 mars 2019 au Conseil



DE L'UNION EUROPÉENNE AUX TERRITOIRES NATIONAUX ET LOCAUX : UNE VISION GLOBALE DES POLITIQUES À CONSTRUIRE ET DES ACTIONS À DÉVELOPPER.

de l'Europe à Strasbourg. Elle a commencé les préparatifs de cet événement, en collaboration avec l'Uriopss Alsace-Lorraine, tout au long du second semestre 2018.

L'Uniopss a également mobilisé les membres de son groupe de concertation « Enjeux européens » pour qu'ils participent à ce projet. Enfin, l'Uniopss, en collaboration avec EAPN France et ses adhérents nationaux, a créé, fin 2018, un collectif inter-associatif intitulé « Pour une Europe solidaire » afin de travailler sur un plaidoyer commun aux associations de solidarité pour l'Europe sociale. Ce plaidoyer sera dévoilé en 2019.

À noter que lors de son Congrès à Tours en 2018, l'Uniopss avait porté une agora intitulée « Vers une Europe sociale et politique », dans laquelle elle interrogeait déjà la place des associations de solidarité dans la construction de l'Europe sociale.

TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE

Une commission qui se recentre sur le renforcement de l'ancrage territorial du réseau Uniopss-Uriopss

Jusqu'en 2017, la commission « Territoires et Vivre ensemble » était principalement

mobilisée sur les problématiques relatives à la nouvelle organisation territoriale de la République menée sous le quinquennat de François Hollande.

Aucune nouvelle réforme des collectivités territoriales n'étant prévue sous le quinquennat d'Emmanuel Macron, l'Uniopss a souhaité recentrer, en 2018, les travaux de la commission sur la question du renforcement de l'ancrage territorial du réseau Uniopss-Uriopss.

Ce choix répond à la volonté forte du réseau de rester en proximité des associations dans les territoires, malgré des périmètres régionaux qui se sont pour certains considérablement étendus.

Par ailleurs, cette nouvelle finalité poursuivie par la commission s'inscrit dans une dynamique de développement des échanges et de structuration des coopérations au sein du réseau Uniopss-Uriopss.

Dans cette perspective, sous la co-présidence de Hugues Feltesse et de Jean-Pierre Dupont, la commission engage des travaux pour renforcer le lien avec les adhérents du réseau Uniopss-Uriopss, consolider la fonction de pont entre les associations et les pouvoirs publics et conforter la place du réseau dans l'écosystème d'acteurs intervenant dans le champ sanitaire et social.

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

1 réunion plénière de la Commission Territoires et vivre ensemble (29 membres du réseau Uniopss-Uriopss) et **4** chantiers ouverts dans le cadre de la Commission; **3** réunions du groupe de concertation « Enjeux européens » (10 participants en moyenne); **7** réunions de préparation du colloque sur l'Europe sociale du 14 mars 2019; **5** réunions du collectif #PourUneEuropeSolidaire.

REPRÉSENTATIONS

8 commissions « Europe et international » du CSESS; **4** réunions du groupe de travail FSE du Mouvement associatif; **1** réunion de travail sur les élections européennes au Mouvement associatif; **5** rencontres dans le cadre du Cercle Europe Économie Sociale; **1** colloque de Confrontations Europe sur l'investissement social en Europe; **2** réunions à la Représentation de la Commission européenne à Paris; **1** Consultation citoyenne organisée par Le Mouvement associatif sur le renforcement du dialogue entre les citoyens et l'Europe.

AUDITIONS/LOBBYING

1 audition à la Représentation de la Commission européenne à Paris; **1** lettre ouverte au président de la République pour soutenir la directive européenne sur l'équilibre vie professionnelle, vie privée des parents et des aidants.

ANIMATION DU RÉSEAU

1 intervention à la journée de rentrée sociale de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes pour présenter le colloque Europe sociale.

PRODUCTIONS

1 note d'analyse sur le SEDS; **1** veille bimensuelle envoyée aux adhérents du réseau membres du groupe de concertation « enjeux européens »; **10** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss sur le sujet « Europe » et **4** fiches produites sur le sujet « Décentralisation et réforme de l'État ».

AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ



L'année 2018 a été marquée par de nombreuses annonces et plans tous azimuts en santé, et plus particulièrement la stratégie de transformation du système de santé, rebaptisée « Ma Santé 2022 ». Dans ce contexte, l'Uniopss s'est mobilisée pour que les associations de solidarité aient toute leur place dans cette transformation. Elle s'est attachée à montrer que les nombreux chantiers de réforme de système de santé concernent au premier chef les publics accompagnés par les associations de son réseau. L'Uniopss a mobilisé ses adhérents pour s'engager dans les dynamiques de coopération, souhaitées par le gouvernement, au service des parcours de santé des personnes, convaincue que seule l'implication de tous les acteurs pourra apporter une réponse aux inégalités sociales et territoriales de santé.

IMPLICATION DANS LA STRATÉGIE DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

L'Uniopss a élaboré, avec ses adhérents, **une contribution à la stratégie de transformation du système de santé au printemps 2018**. Les rapporteurs du chantier N° 5 - « Accélérer à la virage numérique » - ont notamment repris la recommandation d'un plan « ESMS numérique » équivalent à celui de l'hôpital. L'Uniopss s'est attachée à défendre la place du secteur privé non lucratif sanitaire mais aussi social et médico-social dans la transformation du système de santé, insistant sur le secteur du domicile, clef de voûte du virage ambulatoire. Elle est par ailleurs intervenue dans plusieurs régions auprès des structures de terrain adhérentes des Uriopss pour informer et expliciter les annonces de Ma Santé 2022. Elle s'est particulièrement mobilisée autour du dispositif des Communautés Professionnelles territoriales de santé (CPTS), en soulignant là encore l'importance du secteur médico-social lors de son audition par la mission IGAS en juin et par un courrier relatif au cadre juridique et financier des CPTS, en novembre, adressé à la DGOS et à la CNAM, pilotes de ce chantier. Les CPTS devant en effet pouvoir intégrer tous les acteurs d'un territoire pour

être un véritable outil de coopération, coordination et décloisonnement au service du parcours des personnes.

L'Uniopss a également mobilisé son réseau autour du nouveau cadre d'expérimentation pour l'innovation dans le système de santé, dit « article 51 ». Elle a demandé lors du Conseil stratégique d'innovation en santé à ce que la place du médico-social dans le dispositif soit précisée. Elle a ensuite porté un amendement pour étendre et conforter ce champ dans le dispositif dans le cadre du PLFSS pour 2019, amendement déposé et adopté par les parlementaires. Elle effectue aussi depuis l'automne un recensement des initiatives au sein du réseau Uniopss-Uriopss pour identifier les éventuelles difficultés rencontrées par les acteurs dans le déploiement du dispositif.

MOBILISATION SUR L'ACCÈS AUX SOINS

L'Uniopss a publié début 2018 un positionnement sur les mesures du Plan d'Accès aux soins d'Agnès Buzyn, étayé ensuite par différentes prises de position sur les CPTS (cf. partie précédente).

L'Uniopss a été auditionnée et a apporté sa contribution au rapport sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité (article 64 de la LFSS pour 2019 dont l'Uniopss est à l'origine *via* une proposition d'amendement). Plusieurs recommandations du rapport de Marianne Cornu-Pauchet et Philippe Denormandie reprennent des propositions portées par l'Uniopss et d'autres organisations, dont certaines ont été reprises dans la LFSS pour

En Bref

- **L'Uniopss a été auditionnée sur la Santé en Outre-mer** dans le cadre du Projet de loi de finances pour 2019 par la rapporteure de la Mission Santé, Hélène Vainqueur-Christophe, députée, et a pu faire part des difficultés de terrain remontées par les Uriopss ultra-marines.
- **L'Uniopss poursuit ses travaux sur la santé mentale**, plus particulièrement sur la santé mentale des jeunes et la santé mentale des personnes sous-main de justice, invitant des experts pour échanger avec les membres du groupe santé mentale de sa Commission Santé.



L'UNIOPSS S'INVESTIT SUR LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

L'Uniopss a été partenaire de l'événement 36 heures chrono - Parcours de vie, organisé en juin 2018 par Insight Care dans le cadre de la campagne « Faire avancer la santé numérique ». Au cours de cet événement, l'Uniopss est intervenue lors de l'atelier dédié à la coordination des services et hospitalisations à domicile pour la fluidification du parcours de vie. L'Uniopss était également membre du jury des Minutes de l'Innovation, chargé de sélectionner des projets émanant de professionnels de santé ou médico-sociaux. À l'occasion de l'entrée dans le droit commun des télé-consultations, l'Uniopss et ses adhérents travaillent depuis l'automne à un plaidoyer pour un cadre éthique et sécurisé d'une télé-médecine accessible à tous, travaux qui vont se poursuivre en 2019. Sur le thème du numérique en santé, elle a également participé aux travaux de la Conférence Nationale de Santé (cf. ci-dessous).

2019. Dans le cadre du PLFSS pour 2019, l'Uniopss a proposé un amendement, repris par les parlementaires et adopté, concernant la mise en œuvre de la CMU-C élargie. Elle a en effet demandé la suppression de la pénalité en cas de non-paiement de la contribution à la CMU-C, qui pouvait accroître les difficultés des personnes.

L'Uniopss, aux côtés de Médecins du Monde et de la Fédération des acteurs de la solidarité, ainsi que d'autres organisations, a poursuivi le développement d'un plaidoyer en faveur de l'intégration de l'Aide médicale de l'État dans la Protection maladie universelle. Elle a également participé à un plaidoyer sur la santé des personnes exilées.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE SANTÉ

Après avoir participé à des ateliers et débat citoyen en 2018, l'Uniopss a contribué à l'avis « Faire en sorte que les applications en santé et les objets connectés (AOC) bénéficient à tous » adopté en début d'année.

L'Uniopss a fait plusieurs propositions d'amendements relatifs au partage des informations, à la formation des professionnels, à la participation des usagers, notamment des personnes en situation de précarité, dans la conception des objets, et à la protection des données. Ces propositions ont toutes été intégrées dans l'avis adopté en assemblée plénière de la Conférence nationale de santé.

L'Uniopss a contribué à un deuxième avis sur **le renforcement et la mobilisation des acteurs de la promotion de la santé et de la prévention**, intégrant ses propositions en matière de coordination des financeurs et des acteurs *via* les instances locales de démocratie en santé (Conseils territoriaux de santé). Enfin au printemps 2018, **l'Uniopss a apporté sa contribution aux remarques de la Conférence nationale de santé sur le Programme national de santé publique, plus particulièrement sur le service sanitaire.**

L'Uniopss a insisté sur les nécessaires articulation et coordination du service sanitaire avec les interventions menées par les professionnels des associations de prévention au sein des établissements scolaires.

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission Santé; **4** réunions du groupe de concertation « Santé mentale »; **3** réunions du groupe de concertation « Lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé »; **2** réunions dédiées à la stratégie de transformation du système de santé.

REPRÉSENTATIONS

4 réunions de la Conférence nationale de santé; **5** réunions du CNOSS sanitaire (Comité National de l'Organisation sanitaire et sociale); **7** réunions de la Commission Santé, bien-être et bientraitance du CNCPPH; **1** réunion du Conseil stratégique de l'innovation en Santé; **1** réunion du Comité de suivi Ma Santé 2022; **1** audition IGAS sur le CPTS; **2** réunions sur la mission Parcours accueil-santé-éducation 0-6ans.

ANIMATION DU RÉSEAU

4 interventions en région auprès des Uriopss sur la transformation du système de santé et les PRS (Pays de la Loire, Poitou-Charentes-Limousin; Bourgogne-Franche Comté; Alsace-Lorraine).

PRODUCTIONS

1 contribution à la stratégie de transformation du système de santé; **1** positionnement sur le Plan d'accès aux soins; **1** analyse des avis des CRSA sur les PRS; **1** contribution sur l'accès aux soins des personnes handicapées et des personnes précaires; **158** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss; **4** publications dans Union Sociale; **1** analyse des PLF et PLFSS pour 2019; **3** communiqués de presse.



DES ANNONCES AMBITIEUSES QUI MASQUENT DES POLITIQUES SOUVENT DÉCEVANTES

L'Uniopss a, comme les années précédentes, animé la commission « Lutte contre les exclusions », connue médiatiquement sous le nom de « Collectif ALERTE » (réunissant 37 associations et fédérations nationales de lutte contre l'exclusion). Cette année a été notamment marquée par les travaux autour de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Le projet de loi ELAN a également mobilisé très fortement l'Uniopss, tout comme les dispositions autour de la tarification des CHRS.

ALERTE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ

Le collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, a participé tout au long de l'année à l'élaboration et au suivi de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, pour s'assurer que la voix des plus vulnérables était bien prise en compte. Lors de la phase de concertation tout d'abord, le collectif a été représenté dans chacune des séances des six groupes de travail. À l'issue de cette étape, ALERTE a présenté, lors d'une conférence de presse le 13 mars, les propositions élaborées et défendues dans ce cadre. Le collectif et l'Uniopss, par le biais des Uriopss, étaient également représentés à chacune des neuf journées de concertation régionale.

ALERTE a ensuite interpellé le gouvernement face aux nombreux reports d'annonce de la Stratégie, au travers notamment de communiqués. Il a aussi rencontré à plusieurs reprises Olivier Noblecourt à la Délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté, pour rappeler les objectifs essentiels à poursuivre. Le collectif a également échangé et travaillé avec les collaborateurs du Premier ministre et du président de la République.

Le collectif a par ailleurs participé le 6 septembre, grâce à la mobilisation de son réseau, à une journée de concertation entre des personnes accompagnées et accueil-

lies, et la ministre, Agnès Buzyn. Convie à la présentation de la Stratégie par Emmanuel Macron le 13 septembre, ALERTE a diffusé ensuite un communiqué de presse soulignant les points faibles de la Stratégie et la nécessité de mettre en place les mesures positives présentées, avec des financements associés. ALERTE a en outre participé, par le biais de ses collectifs régionaux, aux premières conférences organisées en région, fin 2018.

L'ACCÈS AUX DROITS ET LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES, AU CENTRE DES RÉFLEXIONS D'ALERTE

ALERTE s'est particulièrement intéressé, en 2018, à la question du non recours aux droits. Ainsi, le collectif et l'Uniopss ont été auditionnés deux fois par Christine Cloarec et Julien Damon dans le cadre de leur rapport « La juste prestation pour des prestations et un accompagnement ajustés ». L'Uniopss y a rappelé l'importance de développer les référents de parcours, le premier accueil inconditionnel, la domiciliation et la possibilité d'une fusion des minima sociaux qui ne fasse aucun perdant et qui n'inclut pas les APL.

Dans cette même optique, l'Uniopss a élaboré une analyse des PLF et PLFSS, présentée lors de deux auditions, auprès du député

Boris Vallaud et du sénateur Philippe Mouiller. Il leur a été rappelé qu'au vu des annonces faites dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté, les budgets alloués étaient décevants. L'Uniopss les a par ailleurs alertés sur les atteintes faites par ces textes aux budgets des Français, en particulier les plus démunis.

Enfin, le Collectif ALERTE a élaboré une note d'analyse sur les effets cumulés des politiques mises en place depuis le début du quinquennat sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment celui des plus précaires. Cette production a été diffusée avec un communiqué de presse, en date du 7 décembre.

UNE CONTRIBUTION TRANSVERSALE SUR LA LOI ELAN

L'Uniopss s'est fortement impliquée dans la construction et l'analyse de la loi ELAN. Elle a ainsi participé à la conférence de consensus organisée en amont de la rédaction du texte, en produisant une contribution écrite. Elle a ensuite proposé des amendements qui ont été présentés au Sénat, et diffusé un communiqué de presse en juillet pour synthétiser l'ensemble de ses réactions et propositions. Elle a réinterpellé les parlementaires lors de la Commission Mixte Paritaire de septembre 2018, puis publié, en décembre, un document d'analyse complet



DES PRATIQUES INNOVANTES ET TRANSVERSALES EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT EN PAYS-DE-LA-LOIRE

L'UNIOPISS A ENCOURAGÉ L'URIOPSS PAYS-DE-LA-LOIRE À DÉCLINER LE PROJET NATIONAL qu'elle avait initié sur les pratiques innovantes et transversales en matière d'hébergement et de logement. L'Uriopss a ainsi répertorié 6 pratiques, allant du tissage de liens entre les secteurs de l'hébergement, du logement de la santé physique et psychique, aux innovations en matière d'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans, en passant par des initiatives en lien avec le logement d'abord.

des mesures de la loi ayant un impact pour les associations du secteur social.

Sur le fond, l'Uniopss s'est centrée sur les mesures où sa transversalité lui permettait d'apporter un éclairage original : la cohabitation solidaire intergénérationnelle, en soutien de son adhérent, le réseau COSI, l'habitat inclusif, en participant à la rédaction de l'article correspondant, le logement accessible et évolutif, en alertant sur les risques d'un passage à 20 % seulement de logements accessibles, le bail mobilité et ses conséquences pour les jeunes en mobilité, les modifications apportées à la loi SRU et au financement du logement locatif social ainsi que leurs conséquences pour les personnes aux revenus modestes.

UNE DÉFENSE FORTE DE L'APL ET DES CRÉDITS DES CHRS

L'Uniopss a élaboré, à l'occasion du PLF 2019, un document d'analyse et de propositions, qui a été présenté au rapporteur spé-

cial de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, François Jolivet, ainsi qu'au rapporteur de la commission des affaires sociales du Sénat, Jean-Marie Morisset. Tous deux ont repris les analyses portées par l'Uniopss : un désengagement préoccupant de l'État du financement du logement locatif social, des attaques portées aux APL, notamment via la désindexation de l'APL de l'inflation, sans oublier des réductions de crédits des centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale (CHRS).

UNE MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU LOGEMENT D'ABORD SUR 24 TERRITOIRES

L'Uniopss a incité les Uriopss à participer à la mise en œuvre accélérée sur 24 territoires du logement d'abord, notamment en apportant leur contribution originale sur l'accompagnement transversal (santé, emploi, accès aux droits, parentalité, ...), nécessaire pour une insertion dans le logement réussie. ■

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions de la commission Lutte contre les exclusions; **1** réunion ALERTE-Partenaires sociaux; **4** réunions du groupe Prévention-Hébergement-Logement.

REPRÉSENTATIONS

10 participations au CNLE; **1** réunion du Fonds CMU-C, **1** réunion du Comité de suivi Fonds CMU-C; **6** Inter-CRPA, **10** réunions de coordination nationale CRPA; **1** conférence de presse ALERTE, **8** communiqués de presse; **6** rencontres avec Olivier Noblecourt et la Délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté, **2** rencontres avec Constance Bensussan à l'Élysée, **1** rencontre avec Christelle Dubos, **1** rencontre avec la ministre Agnès Buzyn; **1** participation à la conférence de consensus sur le projet de loi ELAN; **6** représentations au CA d'EAPN France, représentations aux réunions d'EAPN Europe; participation au comité de suivi DALO et au Conseil national de l'habitat (CNH).

AUDITIONS

2 auditions parlementaires sur le projet de loi Asile Immigration; **4** auditions parlementaires sur le projet de loi de finances; **1** audition parlementaire sur le projet de loi ELAN; **2** auditions pour des missions parlementaires; **1** audition au CESE.

ANIMATION DU RÉSEAU

5 réunions avec les Uriopss sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, **4** réunions avec les Uriopss sur l'hébergement et le logement.

PRODUCTIONS

118 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss; **1** dossier spécial d'Union Sociale (« Pauvreté des jeunes, une cause majeure »).



PROMOUVOIR LES DROITS DE TOUS LES ENFANTS



L'Uniopss a pris part à de nombreuses concertations organisées par les pouvoirs publics, de l'accueil du jeune enfant à l'accompagnement des jeunes majeurs suivis en protection de l'enfance et de la jeunesse, afin d'apporter son expertise et son engagement en faveur des droits de tous les enfants et de leurs familles.

ŒUVRER POUR DES SERVICES AUX FAMILLES SOLIDAIRES ET INCLUSIFS

Dans cette période de définition de la convention d'objectifs et de gestion (COG) entre la CNAF et l'État, ainsi que de réforme du cadre normatif des services aux familles, l'Uniopss a été associée à l'ensemble des réflexions sur les prochains défis à relever.

L'Uniopss, force de proposition sur la révision du cadre normatif de l'accueil du jeune enfant

À la suite de l'adoption de l'article 50 de la loi pour un État au service d'une société de confiance, le gouvernement a été autorisé à prendre par ordonnances toutes les mesures visant à « faciliter l'implantation, le développement et le maintien de modes d'accueil de la petite enfance ».

L'Uniopss a pris activement part aux concertations organisées par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Dans ce cadre, elle a soutenu la démarche d'harmonisation des normes d'accueil, avec pour objectif une garantie d'accueil de qualité pour tous les enfants.

L'Uniopss s'implique dans la stratégie nationale de soutien à la parentalité

En juillet 2018, la ministre des Solidarités et de la Santé a présenté la stratégie nationale du soutien à la parentalité, à

laquelle l'Uniopss a contribué. Ses objectifs sont notamment d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, tout en rendant l'offre plus visible et plus lisible. L'Uniopss a aussi pris part au groupe de travail sur l'accompagnement à la parentalité des 0 - 6 ans qui avait pour objet de décliner des objectifs opérationnels de la stratégie nationale « Dessine-moi un parent ».

Accueil et inclusion des enfants en situation de handicap : une priorité pour l'Uniopss

Le gouvernement a saisi le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) sur l'accueil des enfants en situation de handicap de 0 à 6 ans, afin qu'il dresse un état des lieux des évolutions récentes en matière d'inclusion dans les modes d'accueil de jeunes enfants, à l'école préélémentaire ainsi que dans toutes les structures d'activités périscolaires et extrascolaires. L'Uniopss a organisé un groupe de travail pour élaborer une contribution qu'elle a portée à travers ses divers mandats au sein du HCFEA.

Les pistes d'amélioration proposées ont été prises en compte. Elles concernent notamment la formation et le partage d'expérience entre les professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et des centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), un développement de l'accueil séquentiel ou encore une valorisation des structures accueillant des enfants en situation de handicap.

Parcours Accueil-Éducation-Santé : l'Uniopss plaide pour un décloisonnement du secteur

En septembre 2018, le gouvernement a lancé le Parcours-Accueil-Éducation-Santé des enfants âgés de 0 à 6 ans. L'Uniopss a participé au séminaire de lancement et a été auditionnée. Dans ce cadre, elle a insisté sur le fait que ce parcours mobilise l'ensemble des acteurs des champs sanitaire, éducatif et social, et associe les parents.

AGIR POUR LA PROTECTION DE TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES

En 2018, l'Uniopss a porté une parole forte en matière de défense et de promotion des droits des enfants, mais aussi des propositions d'amélioration des politiques de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Une contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de protection de l'enfance

Au premier semestre 2018, des consultations ont été organisées sur l'élaboration d'une stratégie nationale de protection de l'enfance.

L'Uniopss et le réseau des Uriopss ont pris part à ces travaux, en apportant des contributions pour que la protection de tous les enfants soit effective. Elle a porté une attention particulière aux questions de prévention, et notamment de prévention



L'UNIOPSS ACCOMPAGNE LES DLA SUR LES ENJEUX DE LA NOUVELLE COG ENTRE L'ÉTAT ET LA CNAF

AFIN D'AIDER LES ACTEURS ASSOCIATIFS À SE SAISIR DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG) 2018 - 2022,

l'Uniopss a développé des outils avec le Centre de ressources aux dispositifs locaux d'accompagnement (CRDLA), qu'elle porte. Elle a notamment publié une note de contexte 2018 présentant les modalités de mises en œuvre des bonus « mixité sociale » et « inclusion handicap » prévus par la COG ou encore le Plan d'investissement d'accueil du jeune enfant (PIAJE).

spécialisée, ainsi qu'à l'accompagnement des jeunes majeurs sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

L'Uniopss se mobilise contre le fichage des Mineurs non-accompagnés (MNA) présumés

L'article 51 de la loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie a autorisé la création d'un fichier répertoriant les personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille. Un décret d'application portant sur cet article a été examiné par le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), la CNIL et le Conseil d'État en décembre 2018. Dès l'examen du projet de loi, l'Uniopss avait exprimé son désaccord avec l'introduction d'un « fichage » des MNA présumés. Elle a poursuivi sa mobilisation lors de l'examen du projet de décret.

L'Uniopss a dénoncé le fait que le texte établit des courroies de transmission dangereuses entre contrôle de l'immigration et protection de l'enfance, avec des effets dramatiques pour les mineurs isolés en

danger ou en risque de l'être. Ce texte crée une désincitation à la demande de protection, ne prévoyant pas, en outre, des modalités effectives et suffisantes d'exercice des droits des personnes concernées. À la suite de cette mobilisation inter-associative, le CNPE a exprimé un avis défavorable sur ce projet de décret.

Protection judiciaire de la jeunesse : un dialogue fort entre État et associations

En 2018, l'Uniopss et les associations du collectif interfédéral justice (Citoyens & Justice, CNAPE, FN3S), aux côtés du Service de l'évaluation, de la recherche et du contrôle (SERC) de la PJJ, ont conduit un travail d'évaluation de la Charte d'engagements réciproques.

Plusieurs journées de travail en commun ont été organisées afin de définir des indicateurs d'évaluation communs, d'élaborer un rapport d'évaluation et d'amender la charte. Ce travail témoigne de la qualité du dialogue entre l'État et les fédérations représentant le service associatif habilité. Il devrait conduire à une amélioration de la Charte d'engagements réciproques conclue entre ces acteurs.

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission Enfant-Famille-Jeunesse;
3 réunions du groupe de concertation Petite enfance; **1** réunion du groupe de travail « Réforme du cadre normatif de l'accueil du jeune enfant »;
2 réunions du groupe de travail « Mineurs non accompagnés ».

REPRÉSENTATIONS

CNPE : **3** séances plénières, **5** réunions du Bureau et **13** réunions de commissions; **HCFEA** : **1** réunion plénière du HCFEA, **4** réunions du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, **2** réunions du Conseil de la famille; **CNAF** : **1** réunion du comité partenarial « Petite Enfance », **1** participation à la journée nationale consacrée à l'engagement de la branche Famille à la vie associative; **Défenseur des enfants** : **1** réunion du comité d'entente « Protection de l'enfance ».

AUDITIONS

6 auditions parlementaires, **1** audition par l'Association des maires de France (AMF).

ANIMATION DU RÉSEAU

2 temps d'échange avec les conseillers techniques Enfance-Famille-Jeunesse des Uriopss.

PRODUCTIONS

162 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.



EN ROUTE VERS LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE ?



L'année 2018 aura été marquée par l'affirmation d'un discours politique fort : celui de faire de la société actuelle une société plus inclusive, ouverte à tous et particulièrement aux populations les plus vulnérables. Si l'Uniopss s'est attachée à pointer du doigt un certain décalage entre ces annonces et leur mise en œuvre concrète, l'Union a toutefois pris toute sa place, avec le réseau des Uriopss, dans la mise en œuvre sur le terrain des chantiers de la transformation de l'offre. Avec, pour finalité, la promotion d'un modèle de société inclusif, participatif et valorisant pour les personnes accueillies comme pour les professionnels et les aidants.

TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE : L'UNIOOSS SE MOBILISE !

Grand âge et autonomie, vers une grande réforme de la perte d'autonomie

L'année 2018 aura été dense pour le secteur des Ehpad et pour celui de l'aide à domicile. Dès le début du mouvement qui a traversé ce secteur, le réseau Uniopss-Uriopss s'est mobilisé afin d'interroger les causes de cette crise et s'est positionné pour rappeler la nécessité d'une refonte globale et d'une réorganisation profonde du modèle des établissements et services à domicile pour personnes âgées.

Consultée au moment de l'élaboration de la stratégie « grand âge et autonomie » annoncée fin mai, l'Uniopss a insisté sur l'urgence à apporter une réponse qui permette un accompagnement de qualité pour les personnes accueillies et accompagnées. Partie prenante de la concertation lancée le 1^{er} octobre 2018, et intégrée aux réflexions de l'atelier « parcours », l'Uniopss plaide pour une réforme ambitieuse, qui permette de construire une offre globale, cohérente et structurée de l'ensemble du secteur médico-social et sanitaire, avec une intervention graduée des équipes de tous les secteurs, du domicile jusqu'à l'établissement.

Investissement dans les travaux de la CNSA

Cette année encore, l'Uniopss s'est particulièrement impliquée dans les travaux de la Caisse nationale de solidarité pour l'autono-

mie : assurant la coordination des associations représentant les personnes âgées, les personnes handicapées et les professionnels qui sont à leur service (fédérations d'établissements et de services médico-sociaux), elle a également apporté sa contribution aux travaux de la CNSA, particulièrement au chapitre prospectif « Pour une société inclusive, ouverte à tous ». L'Uniopss a également participé au séminaire du conseil de la CNSA, organisé par Marie-Anne Montchamp, ainsi qu'à la journée de rencontre avec les départements à l'issue de laquelle ont été faites les annonces concernant la stratégie grand âge et autonomie.

L'habitat inclusif, dispositif central de la transformation de l'offre

Levier vers une société dite inclusive, l'habitat inclusif a été au cœur des réflexions et travaux de l'Uniopss, tant lors de l'introduction, par la loi ELAN, d'un article spécifique sur ce sujet, qu'à l'occasion de la rédaction des différents textes (décret, cahier des charges) précisant les contours du dispositif. L'Uniopss s'est particulièrement attachée, dans ce cadre, à réunir le secteur du handicap et celui de l'âge afin de construire et porter des positionnements communs et valoriser une logique de convergence des politiques de l'autonomie. L'Uniopss entend rester alerte sur ce sujet, notamment au sein de l'observatoire de l'habitat inclusif. À noter qu'avant même cette ouverture législative, l'Uniopss avait fait de ce sujet un point majeur de son action puisqu'à l'occasion de son Congrès à Tours, elle avait organisé une agora sur cette thématique.

Comité de suivi « une réponse accompagnée pour tous »

Si l'Uniopss suit depuis longtemps les travaux issus du rapport « zéro sans solution » et l'ensemble de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », elle a, cette année, été intégrée au comité de suivi piloté par le Comité interministériel du handicap (CIH) et s'est engagée à produire une feuille de route du réseau Uniopss-Uriopss pour l'année 2019.

Suivi des travaux du comité de pilotage des SAAD

L'Uniopss a continué à participer activement au Comité de pilotage « Refondation des services à domicile ». Ainsi, en 2019, un tarif APA/PCH départemental encadré au niveau national devrait être mis en place, accompagné d'une « modulation positive » qui pourra être apportée aux services (conditionnée par la contractualisation) en fonction de critères particuliers à définir : profil des publics, densité de population, qualification des professionnels, etc. L'Uniopss ne manquera pas de suivre les travaux, en lien avec les résultats de la concertation « grand âge et autonomie ».

Intervention conjointe HAD-SSIAD : une avancée pour le parcours des personnes

Dans le cadre de son mandat au sein du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS) médico-social, l'Uniopss a été amenée à examiner de nombreux projets de textes. Elle a ainsi pris part aux discussions relatives aux textes permettant l'intervention conjointe HAD/SSIAD, longtemps



L'UNIOPSS, FORTEMENT MOBILISÉE CONTRE L'ARTICLE 18 DE LA LOI ELAN

LA LOI PORTANT ÉVOLUTION DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU NUMÉRIQUE (ELAN) marque une régression sociale importante pour la mobilité des personnes en situation de handicap. Elle prévoit en effet de mettre en place un quota d'obligation de construction de 20 % de logements accessibles parmi ceux desservis par ascenseur ou en rez-de-chaussée, contre 100 % auparavant. Le reste des logements devant être « évolutifs ». Le réseau Uniopss-Uriopss et nombreux de ses adhérents du champ du handicap ont uni leurs forces afin de lutter contre l'adoption de cet article : auditions à l'Assemblée nationale, au Sénat (qui ont permis d'obtenir un quota de 30 % contre 10 % prévu au départ), envoi de courriers à plusieurs groupes parlementaires afin de saisir le Conseil constitutionnel pour la suppression de l'article... Malgré ces nombreuses actions, c'est un quota de 20 % qui a finalement été retenu à l'issue de la commission mixte paritaire, ce qui peut difficilement être considéré comme une victoire pour les personnes concernées. Les associations et l'Union ont toutefois démontré à cette occasion leur capacité à se mobiliser collectivement autour de valeurs communes et continueront à plaider, ensemble, pour une inclusion effective des personnes en situation de handicap dans la société.

réclamée par le secteur. Ces nouvelles dispositions permettent une fluidification du parcours des personnes et apportent plus de souplesse, pour une prise en charge à domicile de qualité.

Des nouveautés dans le régime des autorisations des ESMS

Nourrie par de nombreux retours de terrain, l'Uniopss a également largement commenté le projet d'ordonnance relative au contrôle de la mise en œuvre des dispositions du Code de l'action sociale et des familles et des suites de ce contrôle qui a renforcé les pouvoirs des autorités compétentes à l'égard des gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS). Dans la même ligne, l'Uniopss a travaillé sur le décret relatif à la caducité de l'autorisation des ESMS.

Expérimentation sur le relaiage : une mise en œuvre incertaine

L'Uniopss, toujours à l'occasion de son mandat au CNOSS, a eu l'opportunité de travailler sur le décret d'application mettant en

œuvre l'expérimentation relaiage prévue par la loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC). Il est important de noter que le CNOSS s'est à l'unanimité abstenu de voter, du fait du défaut de sécurisation juridique du dispositif et du manque de moyens financiers pour accompagner l'expérimentation. >

Chiffres-clés 2018

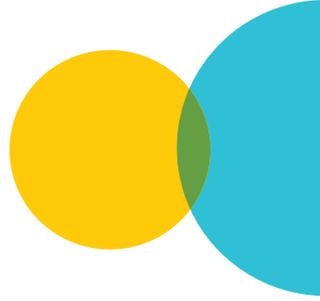
REPRÉSENTATIONS :

PA 5 réunions de la Semaine Bleue, 3 réunions du Collectif contre la solitude des PA, 7 réunions du HCFEA (groupe âge), 7 réunions dans le cadre de la Concertation grand âge et autonomie.

PH 20 réunions du CNCPH (permanente et plénière), 10 réunions de la COCI du CNCPH (animation), 5 réunions du groupe technique national SERAFIN-PH, 4 réunions du Comité de liaison « une réponse accompagnée pour tous », 2 réunions du Comité d'entente, 1 réunion du comité stratégique SERAFIN-PH, 1 réunion du Copil Polyhandicap, 1 réunion du Copil transformation inclusive, 1 réunion du HCFEA (groupe enfance).

CHAMPS DE L'AUTONOMIE PA/PH

16 Réunions de la CNSA (commissions, conseil, séminaires), 2 réunions à l'ANAP, 2 réunions du Comité de pilotage SAAD, 3 réunions du collectif pour une France accessible, 7 réunions de la Commission bientraitance/maltraitance, 5 réunions du CNOSS section médico-sociale, 2 réunions de la HAS.



PERSONNES ÂGÉES

Propositions sur l'aide sociale à l'hébergement

À deux reprises, l'Uniopss a eu l'occasion de faire valoir ses positions sur l'aide sociale à l'hébergement : d'une part, lors d'une contribution auprès du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), lequel a consacré un temps de travail aux personnes âgées en situation de précarité ; d'autre part, dans le cadre d'une mission IGAS lancée en août sur cette question.

La concertation grand âge et autonomie a également permis de rappeler les positions du réseau. L'Uniopss a ainsi particulièrement insisté sur plusieurs problématiques : participation aux frais d'entretien et d'hébergement, récupération de l'aide sociale à l'hébergement, obligation alimentaire et facturation des absences.

Valorisation des actions des adhérents et partenaires en faveur des personnes âgées

Le programme d'amélioration de la qualité de vie en Ehpad, en partenariat avec la Fondation JM Bruneau, s'est poursuivi en 2018. Cette année, les Uniopss étaient invitées à identifier parmi leurs adhérents au moins quatre projets répondant à cet objectif d'amélioration de la qualité de vie, chaque

projet sélectionné pouvant bénéficier d'une subvention afin de mener à bien son projet.

Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, semaine nationale des retraités et personnes âgées coordonnée par l'Uniopss - dont le thème 2018-2019 est « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons » - l'Uniopss a également pris part à la sélection de nombreux projets inventifs et valorisants pour les personnes âgées.

Ces deux événements ont par ailleurs donné lieu à deux interventions en région : l'une à l'occasion d'un séminaire organisé dans le cadre de la convention JM Bruneau en Occitanie sur le sujet des approches non médicamenteuses, l'autre en Pays-de-la-Loire, région qui a souhaité impulser une dynamique partenariale forte autour de la Semaine Bleue.

Implication sur la question de la solitude des personnes âgées

L'Uniopss s'est à nouveau investie dans les travaux du CCSPA (Collectif contre la solitude des personnes âgées) dont de nombreux membres ont été parties prenantes de la concertation grand âge et autonomie. Ces derniers, dont l'Uniopss, ont ainsi pu porter une parole forte sur l'importance du bénévolat dans l'accompagnement des personnes âgées.



En Bref

- **Suivi de la concertation sur l'école inclusive.**
- **Contribution au rapport du Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge (HCFEA) sur l'accueil du jeune enfant en situation de handicap, ainsi que sur le rapport intitulé « Le soutien à l'autonomie des personnes âgées à l'horizon 2030 »**
- **Implication dans la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.**



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une année riche pour la Commission du CNCPH animée par l'Uniojss

Comme les années précédentes, l'Uniojss s'est largement impliquée dans les travaux du **Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)**, à travers l'animation de la commission organisation et cohérence institutionnelle (COCI). Comparativement à l'année précédente, la COCI a été peu saisie sur des projets de décrets, ce qui a permis aux membres de s'autosaisir sur de nombreux travaux de fond.

La commission a ainsi pu apporter sa contribution sur :

- les PLF et PLFSS 2018 et proposer une liste exposant des actions et des concertations pour préparer les PLF et PLFSS 2019.
- la mission de simplification administrative pour les personnes en situation de handicap et leurs proches menée par Adrien Taquet, député, et Jean-François Serres, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Ces derniers ont remis au Premier ministre, le 28 mai dernier, leur rapport intitulé « Plus simple la vie - 113 propositions pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap ».
- la question du financement de la prise en charge du handicap dans le cadre d'une mission menée par le Sénat. Celle-ci visait à dresser un état des lieux du financement actuel du secteur du handicap et à en dégager des axes d'amélioration.
- les travaux en cours relatifs aux services d'aide et d'accompagnement à domicile par la DGCS et la CNSA et particulièrement à l'allocation des ressources des SAAD.

La COCI a également eu l'occasion de rendre un avis – négatif ! – sur un projet de décret instituant un recours administratif préalable obligatoire (RAPO) pour les décisions des CDAPH et a contribué à la rédaction d'une résolution du CNCPH pour que les enjeux du handicap soient pris en compte dans le chantier Grand âge et autonomie.

SERAFIN-PH : l'Uniojss toujours impliquée !

L'Uniojss a poursuivi en 2018 son implication dans les travaux relatifs à la réforme de la tarification des établissements et services du secteur du handicap (SERAFIN-PH). Elle a notamment participé aux différentes réunions du groupe technique national (GTN) ainsi qu'au comité stratégique. L'Uniojss a rappelé la nécessité de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à cette réforme afin qu'il n'y ait pas de décalage entre l'échelon national et les territoires. Elle s'est également mobilisée pour que les services à domicile et les personnes concernées soient intégrés à la démarche SERAFIN-PH.

Pour un élargissement du dispositif ITEP

L'Uniojss s'est engagée dès 2010 aux côtés de l'Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRE) dans la promotion du concept de fonctionnement en dispositif. Ce mode d'organisation innovant vise à fluidifier le parcours des jeunes accueillis, en proposant la réponse la plus adaptée à leurs besoins. Auditionnée en février 2018 dans le cadre de la rédaction du rapport d'évaluation du fonctionnement en dispositif et de ses perspectives d'extension, l'Uniojss a fait valoir les atouts et axes d'améliorations possibles du « dispositif ».

S'il s'agit d'un important levier pour l'intégration des territoires et l'inclusion scolaire et sociale des jeunes, l'Uniojss a notamment insisté sur la nécessité d'une simplification administrative (FINESS unique) et d'un accompagnement au changement dans les pratiques professionnelles. Ces observations ont été entendues et le rapport publié en décembre 2018 préconise la généralisation du fonctionnement en dispositif et son déploiement, soutenu par l'Uniojss, vers d'autres publics.

Chiffres-clés 2018

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission Autonomie, **4** réunions du GR31, **2** réunions avec les conseillers techniques autonomie des Uriopss, **2** réunions du groupe SERAFIN-PH du réseau Uniojss-Uriopss.

AUDITIONS

3 auditions IGAS (processus de signalement et de remontées d'informations des cas de maltraitance, aide sociale à l'hébergement et habilitation à l'aide sociale, expérimentation et généralisation du dispositif ITEP), **1** audition avec Dominique Libault dans le cadre de la concertation grand âge et autonomie, **1** audition par Pierre Ricordeau sur le rapport tarification dans les Ehpad, **4** auditions au Sénat (loi ELAN, PLFSS, PLF, prise en charge financière du handicap).

PRODUCTIONS

169 fiches PH, **177** fiches PA et **23** fiches services à la personne produites sur les sites du réseau Uniojss-Uriopss.

ANIMATION DU RÉSEAU

1 intervention au séminaire Uniojss-Uriopss organisée le 21 juin à Montpellier, avec le soutien de la fondation JM-Bruneau sur les techniques non médicamenteuses, **3** interventions aux commissions PA d'Uriopss (Bretagne, PACA et Hauts-de-France), **1** intervention à la commission handicap de l'Uriopss Pays-de-la-Loire, **2** interventions sur la transformation de l'offre (Uriopss ARA et Hauts-de-France), **1** intervention pour la journée de rentrée sociale de l'Uriopss Occitanie à Narbonne, **1** intervention en Pays-de-la-Loire pour la présentation de la Semaine Bleue.



AVEC ET POUR LE RÉSEAU !



Depuis 2015, le Service Ressources au réseau a développé plusieurs leviers de coopération et d'appui pour contribuer à renforcer le réseau de l'Uniopss. L'année 2018 a été consacrée à poursuivre le développement des différents projets engagés, avec et pour le réseau. La structuration des relations et la mise en commun des expertises du réseau Uniopss-Uniopss liées à l'accompagnement pour les associations, permet aujourd'hui d'engager de riches collaborations avec les adhérents, au niveau national et dans les territoires. Sur le plan national, l'émulation du groupe de travail sur le Service Civique, réunissant une vingtaine d'adhérents, en est une parfaite illustration.

SERVICE CIVIQUE : UN LEVIER IMPORTANT DE COOPÉRATION

Depuis septembre 2015, l'Uniopss est agréée pour mettre à disposition des jeunes en Service Civique auprès de l'ensemble de son réseau (Uniopss, adhérents nationaux, et leurs membres respectifs). En 2018, le développement du Service Civique au sein du réseau de l'Uniopss, véritable levier de coopération, s'est poursuivi. L'Uniopss est par ailleurs de plus en plus investie dans l'amélioration continue du dispositif, aux côtés des autres acteurs associatifs, issus d'horizons très divers (sport, éducation populaire...).

Un développement à la fois quantitatif et qualitatif

En 2018, 322 volontaires ont été mis à disposition d'associations du réseau Uniopss-Uniopss, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année 2017. Cela traduit l'engouement du réseau pour ce dispositif et le succès de la coopération entre l'Uniopss et les Uniopss.

Pour le réseau Uniopss-Uniopss, cette montée en charge importante ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'accompagnement des associations et des jeunes qui souhaitent s'engager. Ainsi, un certain nombre de projets ont été lancés en 2018 pour renforcer la structuration du dispositif et conserver la qualité : refonte des missions proposées par l'Uniopss et agréées par l'Agence du Service Civique, envoi de questionnaires de satisfaction à destination des volontaires aux différentes étapes de leur mission, lancement d'un projet de création d'un outil de gestion

partagé Uniopss-Uniopss spécifiquement dédié au Service Civique.

Un levier de coopération avec les Uniopss et les adhérents nationaux

Le dispositif mis en place par le réseau Uniopss-Uniopss ainsi que l'engagement général autour du Service Civique permet de développer de très nombreuses coopérations au niveau national et dans les territoires.

Au niveau national, l'Uniopss a lancé en 2018 un groupe de travail réunissant une vingtaine d'adhérents nationaux impliqués dans le Service Civique pour échanger et valoriser les bonnes pratiques au sein de notre secteur, faciliter la mise en œuvre de partenariats opérationnels (formation des volontaires et tuteurs, accès de tous les jeunes au dispositif, etc.), ou encore organiser une concertation sur le Service Civique, en lien avec les positionnements du réseau sur les questions d'engagement.

Une forte implication de l'Uniopss dans l'amélioration continue du Service Civique

En 2018, l'Uniopss s'est investie dans un certain nombre de groupes de travail au sein de la plateforme inter-associative du Service Civique :

- Co-animation du groupe de travail « animation territoriale du Service Civique », dont les conclusions seront présentées à l'Agence du Service Civique en 2019 ;
- Co-animation de la journée de réflexion prospective « Quel Service Civique voulons-nous en 2030 ? » avec une quarantaine d'associations de secteurs variés (culturel, éducation populaire, sanitaire, social, médico-social, associations de jeunes, solidarité internationale) ;

- Participation au groupe de travail « Accessibilité du Service Civique ».

L'Uniopss a également participé aux réflexions de l'Agence du Service Civique pour la mise en place d'une communauté d'échanges entre organismes agréés réunissant les acteurs associatifs et les administrations publiques.

FORMATION : LE RÉSEAU UNIOPISS-UNIOPISS CONSOLIDE SES LIENS POUR S'ADAPTER AUX RÉFORMES

La formation représente l'un des leviers incontournables du réseau pour accompagner les associations, dans un secteur en constante évolution. Après s'être mobilisé en 2017 pour répondre aux exigences du décret qualité du 30 juin 2015, le réseau Uniopss-Uniopss s'est penché, en 2018, sur les impacts de la nouvelle loi du 5 septembre 2018⁽¹⁾ concernant la liberté de choisir son avenir professionnel.

Une refonte des chantiers du Groupe Formation Uniopss-Uniopss

Afin de mieux inscrire les travaux du réseau Uniopss-Uniopss dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité des organismes de formation du réseau, il a été opéré une refonte des différents chantiers engagés depuis 2016. Ainsi, le groupe de travail réunissant les gestionnaires des organismes de formation du réseau Uniopss-Uniopss s'implique dorénavant dans 6 chantiers : « Qualité », « SIRUP » (logiciel de gestion partagé), « Formateurs », « Positionnement de l'offre »,



DE RICHES COOPÉRATIONS DANS LES TERRITOIRES POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES ORGANISMES QUI LES ACCUEILLENT

EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS FRANCILIENS DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE (FHF) ET DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (FAS), L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE A ORGANISÉ UN FORUM portant sur l'accompagnement au projet d'avenir, à destination des jeunes en Service Civique et de leurs tuteurs. Cet évènement, qui a réuni une centaine de personnes et de nombreux partenaires, a notamment été l'occasion d'associer les jeunes et les tuteurs à la réalisation d'un manifeste pour le développement d'un Service Civique de qualité. En Normandie, afin de renforcer l'accompagnement des jeunes en Service Civique, l'Uriopss a mobilisé Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement pour animer des formations à destination des tuteurs, adaptées aux enjeux du secteur sanitaire et social. Ce projet a permis d'associer également des adhérents disposant de leur propre agrément mais souhaitant rejoindre la dynamique du réseau Uniopss-Uriopss.

« Déploiement de l'offre » et « Ingénierie pédagogique ». En 2018, le réseau Uniopss-Uriopss s'est particulièrement engagé dans la traduction des processus de gestion de la formation en vue de la création d'un logiciel de gestion partagé, en lien avec les enjeux de renforcement continu de la qualité.

L'organisation d'un séminaire sur la réforme de la formation professionnelle

Afin d'anticiper au mieux les impacts de la nouvelle réforme relative à la formation professionnelle continue, l'Uniopss a organisé le 21 juin 2018 un séminaire réunissant notamment les directeurs et les gestionnaires des organismes de formation du réseau Uniopss-Uriopss. La matinée a été consacrée à la présentation des contours du volet formation du projet de loi « Avenir professionnel », par Frédéric Bancel du cabinet Formascop. Le réseau a ensuite pu échanger sur les impacts prévisionnels de cette réforme avec Thierry Dez, directeur général d'Uniformation, et Jean-Pierre Delfino, directeur général d'Unifaf.

La création du Comité Stratégique Formation

Au regard des enjeux forts de la formation

pour le réseau Uniopss-Uriopss, a été créé le Comité Stratégique Formation (CSF). Celui-ci est destiné à faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre des choix stratégiques, en articulation avec les instances de gouvernance du réseau et le groupe de travail réunissant les gestionnaires des organismes de formation. Le CSF s'est réuni pour la première fois le 7 décembre 2018.

Un travail sur le positionnement de l'offre de l'organisme de formation de l'Uniopss

L'organisme de formation de l'Uniopss a été relancé en 2016, notamment pour permettre au réseau Uniopss-Uriopss de s'inscrire dans des actions collectives nationales. Aujourd'hui, au-delà de cet objectif, l'Uniopss souhaite développer une offre adaptée à destination des Uriopss, adhérents nationaux et partenaires. En ce sens, l'Uniopss a poursuivi en 2018 sa réflexion concernant le positionnement de son offre, tout en engageant la création, avec les conseillers techniques de l'Uniopss, d'un premier socle de formations destinées à sensibiliser aux fondamentaux des secteurs. >

(1) LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Chiffres-clés 2018

SERVICE CIVIQUE

322 mises à disposition de volontaires (786 depuis 2016) ; **25** sessions de formation civique et citoyenne ont été organisées par le réseau Uniopss-Uriopss ; des missions accessibles à tous les jeunes, quel que soit leur niveau d'étude : environ **45 %** des jeunes sortent de terminale avec le Bac ou ont abandonné les études supérieures sans diplôme et **17 %** ont un niveau infra-Bac (dont 11 % de décrocheurs scolaires) ; **98 %** des jeunes satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé au sein du réseau Uniopss-Uriopss ; **2** réunions du groupe de travail Service Civique avec les adhérents nationaux ; **3** réunions du comité technique Service Civique Uniopss-Uriopss.

FORMATION

589 actions de formation ; **1 750** journées de formation ; +/- **8 300** personnes formées ; **232** formateurs mobilisés



AVEC ET POUR LE RÉSEAU !



► CENTRE DE RESSOURCES DLA : UN RENFORCEMENT DE L'APPUI À L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR

De manière complémentaire à l'action du réseau Uniopss-Uriopss et des fédérations sectorielles, le Dispositif local d'accompagnement (DLA) aide chaque année plus d'un millier de structures du champ social, médico-social et de la santé - près de 1 300 en 2017 - à structurer et développer leurs activités, au service des plus fragiles. L'Uniopss a souhaité renforcer le CRDLA qu'elle porte, en mobilisant le Fonds Social Européen (FSE), en complément des financements du Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale (HCESSIS) et du Groupe Caisse des dépôts, lui permettant ainsi de développer la mobilisation des expertises de l'Uniopss.

Une nouvelle architecture de ressources à destination des acteurs de l'accompagnement

En 2018, une réflexion a été engagée autour des ressources créées, afin de renforcer les actions d'accompagnement des structures du champ sanitaire et social et les synergies sur les territoires. Ainsi, ont été définies plusieurs collections de ressources

(notes de contexte sectorielles, présentation des secteurs, fiches de capitalisation...) qui permettront d'apporter des éclairages sur les aspects structurels et conjoncturels des différents secteurs. Il est également envisagé de développer la capitalisation de nouvelles pratiques associatives et des coopérations permettant de renforcer l'accompagnement des structures.

En matière de création de ressources, l'année 2018 a été consacrée à la refonte des notes de contexte sectorielles, dont l'objectif est d'apporter des informations « vulgarisées » sur l'actualité des différents secteurs, en ciblant ce qui peut impacter les associations et susciter des besoins d'accompagnement.

Poursuite de l'observation de l'évolution de l'emploi dans le secteur

L'emploi dans les structures non lucratives du champ sanitaire et social est à la fois un enjeu en soi, au regard du poids qu'il représente, mais également un indice de la santé des organisations du secteur. Le CRDLA continue d'apporter une attention particulière au suivi régulier de l'emploi, trimestre après trimestre, avec l'association Recherches & Solidarités. Comme les années précédentes, le CRDLA produit également un bilan annuel national et par région, pour mettre en lumière les secteurs ayant potentiellement besoin d'actions renforcées d'accompagnement.

Vers un développement des liens entre les DLA et les CAF pour renforcer l'accompagnement

du secteur de la petite enfance et de la famille

Après avoir lancé une enquête sur les relations entre les DLA et les caisses d'allocations familiales (CAF), le CRDLA a posé les premières pierres d'une collaboration avec la CNAF, en vue de renforcer ces coopérations sur les territoires pour mieux accompagner le secteur de la petite enfance et de la famille. Une représentante de la CNAF est ainsi intervenue en séminaire des DLA régionaux pour présenter les nouvelles orientations de la Convention d'objectifs et de gestion (COG) entre l'État et la CNAF.

Une implication inter-sectorielle du CRDLA

Comme chaque année, le CRDLA porté par l'Uniopss s'est investi dans des travaux intersectoriels, en coopération avec les CRDLA portés par d'autres grandes têtes de réseau et avec l'Avisé, animateur national du dispositif DLA. En 2018, ces travaux se sont centrés sur l'accompagnement aux coopérations/fusions entre structures, sur l'outillage lié à l'analyse économique et financière, ainsi que sur le projet d'évolution du DLA en 2020.

PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE : UN RAYONNEMENT NATIONAL ET TERRITORIAL

Dans le cadre du Prix Chronos de littérature, des jeunes à partir de 5 ans votent pour leur ouvrage préféré traitant des relations entre les générations, de la transmission du savoir, du parcours de vie,



de la vieillesse, etc. Autour de ce prix, de multiples actions participant à sensibiliser sur la valeur de tous les âges et à développer les relations intergénérationnelles sont organisées. Le Prix Chronos 2017-2018 a été soutenu par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et le ministère en charge de la Culture. Ce prix est partie prenante de la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et Personnes âgées animée par l'Uniopss et présidé par Alain Villez, Prédissent des petits frères des Pauvres qui vise à sensibiliser l'opinion aux contributions que les personnes âgées peuvent apporter à la vie sociale.

Une refonte des outils de communication et d'organisation du Prix

L'année 2018 a été l'occasion d'un toilettage du site internet, d'une plus grande implication sur les réseaux sociaux (Twitter) et d'une mise à jour de l'ensemble des documents en s'appuyant sur la nouvelle identité visuelle du Prix Chronos de littérature.

Une territorialisation de la cérémonie nationale de remise des prix

Afin de développer des liens entre la coordination nationale du Prix et les initiatives locales, l'Uniopss a décidé d'expérimenter l'organisation de la cérémonie de remise des prix en région, en lien avec une Uriopss. La remise des prix 2018 a ainsi été co-organisée avec l'Uriopss Champagne-Ardenne. Elle s'est déroulée le 4 juin à la Résidence

ARFO Gobelins de Reims, en présence d'élus locaux, de partenaires, de jeunes jurés, de personnes âgées, d'enseignants, d'auteurs, d'éditeurs, etc. Fort de ce succès, l'Uniopss a décidé de renouveler l'expérience en 2019 dans une autre région.

Le Prix Chronos CNAV Solidarité

Ce prix spécial a été décerné par Corinne Schmitlin, présidente de la Commission d'Action sanitaire et sociale de la CNAV, le 4 octobre 2018, à l'occasion de la remise des prix de la Semaine Bleue.

Le Prix Chronos Vacances

En 2018, ce sont plus de 100 centres de vacances qui ont participé au Prix Chronos Vacances, soit près de 7 500 jeunes lecteurs. Les résultats du Prix Chronos Vacances ont été annoncés le 13 octobre, au centre de vacances de la Caisse centrale d'activités sociales énergie (CCAS) de la ville du Bois dans l'Essonne. Cette remise de prix s'est déroulée à l'occasion du festival « Les Jeunes et les Enfants d'abord ! »

Chiffres-clés 2018

CRDLA

92 réponses individualisées aux DLA (+28% par rapport à 2017);
28 ressources produites ; **2** visio-conférences organisées ; **1** formation mise en œuvre ; **20** réunions inter-opérateurs DLA

PRIX CHRONOS

24 ouvrages sélectionnés ;
6 catégories d'âge ;
près de **30 000** participants ;
80 départements en France métropolitaine et outremer ;
6 pays étrangers.



DES PROJETS FÉDÉRATEURS, UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE



L'année 2018 a été marquée, pour l'Uniopss, par le 33^e Congrès à Tours, qui a réuni plus de 1 000 personnes. L'Uniopss a par ailleurs mis en place de nouveaux outils de communication à l'occasion de la publication du Document de rentrée sociale, ainsi qu'une stratégie de développement sur les réseaux sociaux.

Le chantier SIRUP est, quant à lui, entré dans une nouvelle phase, avec l'enjeu de doter le réseau Uniopss-Uriopss d'une solution adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, en matière de gestion de contacts et d'adhérents, de cotisations et de prestations.

33^e CONGRÈS DE L'UNIOOSS : UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR

Le Congrès 2018 qui s'est déroulé les 4 et 5 avril à Tours, avec l'appui de l'Uniopss Centre, a été pour les acteurs de la santé et de la solidarité un espace d'affirmation de leurs engagements et d'interpellation des pouvoirs publics. *(Voir chapitre « Temps forts 2018 » p. 18).*

Le questionnaire d'évaluation, adressé aux congressistes à l'issue de l'événement, montre que celui-ci a répondu à leurs attentes. La prise de parole de personnalités de renom, comme Cynthia Fleury, a notamment été saluée par les congressistes.

RENTÉE SOCIALE : UN TEMPS FORT DE MOBILISATION POUR LE RÉSEAU UNIOOSS-URIOPSS

Comme chaque année, le Document de rentrée sociale du réseau Uniopss-Uriopss a été diffusé en septembre et octobre dans les territoires.

Publication annuelle de référence pour les associations du secteur sanitaire, social et médico-social, mais aussi pour les pouvoirs publics et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ce support propose une analyse transversale de l'actualité des politiques sociales.

Afin de mieux cerner les grands enjeux et perspectives dans chaque domaine, des vidéos de quelques minutes ont été réalisées et diffusées sur le portail web de l'Union et les réseaux sociaux (santé, politiques de l'autonomie, lutte contre les exclusions, Europe, régulation et tarification, prospective...). Une initiative appréciée qui sera renouvelée en 2019. L'Uniopss a également tenu sa traditionnelle conférence de presse de rentrée sociale le 25 septembre dernier, sur le thème : « Virage social ou simple détour ? ».

SEMAINE BLEUE : UNE INITIATIVE SALUÉE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Depuis 68 ans, la Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopss, est un moment privilégié de la vie associative qui invite le grand public à prendre conscience du rôle social primordial des aînés dans notre société.

Cet événement annuel a fait l'objet, en 2018, d'un coup de projecteur particulier.

Le lancement et la remise des prix du concours 2018 se sont en effet déroulés le 4 octobre dans les locaux de la DGCS, en présence de Jean-Philippe Viquant, directeur général de la DGCS, du président de l'Uniopss, Patrick Doutreligne, du président du Comité national de la Semaine Bleue, Alain Villez et du parrain de l'édition 2018, Patrick Viveret, (économiste et philosophe). Six initiatives de terrain, sur la thématique 2018 « Pour une société respectueuse de la planète ; ensemble agissons », ont été récompensées.

En Bref

- **Développement des productions en ligne.** Plusieurs campagnes d'abonnements au Guide de l'employeur (www.guide-employeur.fr) et au Guide de gestion budgétaire social et médico-social (www.guide-gestion.fr) ont été conduites en 2018. 190 abonnements (annuels) ont été réalisés (dont 80 en « offre couplée »), pour un montant de 62 247 euros.
- **Intervention à la « social good week »** le 14 mars lors d'une table ronde organisée par HelloAsso sur le thème : « Réseaux associatifs et numérique ».
- **L'Uniopss, partenaire des Journées de l'Économie Autrement** organisées les 23 et 24 novembre à Dijon par le magazine « Alternatives économiques ». Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss a participé en tant que grand témoin à la table ronde intitulée « Quand la société s'engage », aux côtés de François Hollande, et Jérôme Voiturier, directeur général, est intervenu lors d'une table ronde ayant pour thème : « Donner les mêmes chances à tous ».



NOS ACTIVITÉS

LA REFORTE DES SI DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS SE POURSUIT !

LE CHANTIER D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS (SIRUP), lancé en 2015, s'est concentré en 2018 sur le lot « Gestion des Tiers », avec comme objectifs d'améliorer la qualité et le suivi des adhérents, partenaires, et de moderniser la gestion administrative et commerciale des prestations. Afin de se doter d'une solution adaptée, le réseau s'est engagé dans une analyse de processus, s'appuyant sur ses différents métiers. Un appel d'offre a été lancé durant l'été 2018 sur cette base afin que le réseau se dote d'une application métier harmonisée pour la gestion de ses contacts et notamment de ses adhérents, la gestion des cotisations, la gestion commerciale de ses formations et celle de ses autres produits ou services. En parallèle, des Uriopss pilotes (Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes, Centre et Bourgogne Franche-Comté) et l'Uniopss se sont organisées pour choisir l'éditeur, et préparer l'étude d'adéquation, le recettage et les formations à venir en 2019.

Du 8 au 14 octobre, ce sont ainsi plus de 7 000 actions qui ont été déployées dans tout le territoire national, y compris dans les DOM-TOM.

UNION SOCIALE, MIROIR DE L'ACTION ASSOCIATIVE ET ESPACE DE DÉBATS

Mensuel du réseau Uniopss-Uriopss, la revue « Union Sociale » a pour premier objectif de mettre en valeur les initiatives des associations en faveur des personnes fragiles. Cette démarche est principalement incarnée par des reportages, au plus proche du terrain, mais également par des portraits retraçant le parcours des acteurs de la solidarité, comme, en 2018, Christophe Deltombe, président de la Cimade ou encore Christine Lazerges, présidente de la CNCDDH. Mais le magazine apparaît aussi comme un espace de dialogue et de débats sur de nombreux sujets sociétaux, permettant de faire la jonction entre les préoccupations associatives et des problématiques touchant l'ensemble de la société française comme la participation, les

politiques migratoires, la politique de la ville ou encore l'accès aux droits.

UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'une des priorités de l'année 2018 a été de mettre en place une stratégie de développement sur les réseaux sociaux. À partir de septembre, avec l'appui d'une étudiante accueillie en contrat en alternance, l'Uniopss a renforcé sa présence et sa visibilité sur Twitter. Ainsi, entre octobre 2018 et janvier 2019, l'impression des tweets de l'Uniopss (nombre de fois où les utilisateurs ont vu les tweets) est passée de 70 000 à 119 000. Les visites du profil de l'Uniopss ont doublé, de même que les retweets (491 en janvier 2019 contre 244 en octobre 2018). En 2019, l'Uniopss diversifiera sa présence, en lançant une communication sur Facebook et LinkedIn. Par ailleurs, dans la suite de la réunion du groupe communication de novembre dernier, des échanges se poursuivront avec les Uriopss qui, elles aussi, intègrent de plus en plus les réseaux sociaux à leur stratégie de communication.

Chiffres-clés 2018

« L'UNIOPSS EN ACTIONS »
23 numéros de cette newsletter électronique gratuite, diffusée à plus de **700** abonnés

RELATIONS PRESSE :
30 communiqués de presse, **235** retombées médiatiques nationales et plus d'une centaine dans la presse locale pour la Semaine Bleue.

RÉSEAUX SOCIAUX :
6 260 abonnés au compte Twitter de l'Uniopss au 10 mars 2019 (contre 5 172 au 10 mars 2018).

CLUB DES PARTENAIRES
13 membres (Arès Santé, Banque populaire, Cegi-Alfa, Caisse d'Épargne, Caisse des Dépôts, Chorum, Crédit agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Macif, Société Générale, Sogama, La Banque Postale).

PORTAILS ET SITES INTERNET DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS : ENTRE
6 000 à **9 000** visiteurs différents et entre **10 000** et **12 000** pages vues par semaine sur les portails web ; **3 590** fiches d'expertise produites, dont **280** fiches de veille nationale et **1 220** fiches de veille régionale.

ANIMATION DU RÉSEAU
3 réunions du groupe des documentalistes-webmaster (dont 1 Skype) ; **3** réunions du groupe Communication ; **Chantier SIRUP** (systèmes d'information du réseau Uniopss-Uriopss) : **6** COPIIL, **2** rencontres adhérents, **12** réunions métiers (formation, adhérents, comptables, pilotes), **3** déplacements en Uriopss (Nouvelle Aquitaine, Hauts de France Nord-Pas-de-Calais et Picardie), **6** newsletters.



RAPPORT FINANCIER 2018



RAPPORT FINANCIER 2018

UNE ANNÉE D'ANCRAGE DE L'EXPERTISE ET DE VIGILANCE EN TERMES DE MAÎTRISE DES COÛTS

Jacky Decobert, Trésorier

Le Conseil d'administration avait adopté, en janvier 2018, un budget prévisionnel à l'équilibre, et même laissant espérer un résultat bénéficiaire de 12 K€.

L'Uniopss termine l'année 2018 avec un bénéfice de l'ordre de 11 K€.

Pour autant, les efforts entamés doivent être poursuivis. Cela exigera une grande vigilance, ainsi qu'un suivi continu et précis de la situation.

Nous déplorons toujours des retards dans le recouvrement des cotisations, tant de la part des Uriopss que des adhérents nationaux, qui ont de nouveau conduit à provisionner certaines cotisations ou adhésions.

	RÉEL 2018	BUDGET 2018	RÉEL 2017	BUDGET 2017	RÉEL 2016
Produits	4 066 552 €	4 422 516 €	4 138 021 €	3 994 534 €	4 305 066 €
Charges	4 055 471 €	4 409 996 €	4 178 004 €	3 994 534 €	4 505 138 €
Résultat	11 081 €	12 521 €	- 39 982 €	0 €	- 200 072 €

LES RECETTES

S'agissant des recettes, elles sont en baisse par rapport à 2016. dernière année de congrès « comparable ». Concernant les cotisations, le recouvrement s'avère parfois difficile. Cela a nécessité de passer certaines créances impayées en provisions.

Dans ce contexte, il apparaît plus que jamais nécessaire que les cotisations fassent l'objet d'un suivi attentif tout au long de l'année, avec des relances en cas d'impayés, ou la mise en place d'échéanciers.

S'agissant des cotisations des Uriopss, le taux unique de 7 % des recettes a remplacé les anciens modes de calcul, et les négociations individuelles pour déroger à cette règle ont rendu le suivi de trésorerie délicat. Le groupe de travail des Uriopss et de l'Uniopss de début 2019 devrait permettre d'aplanir ces difficultés. Quant à la trésorerie, il est donc établi que les appels de cotisations seront faits avant la fin du premier trimestre de chaque année civile, pour un versement de 50 % au 30/06, et un solde avant le 30/09 de chaque année.

Cotisations	RÉEL 2018	RÉEL 2017	RÉEL 2016
Uriopss	1 029 423 €	1 069 795 €	1 084 290 €
Adhérents	360 624 €	350 816 €	357 991 €

Financements publics et privés en baisse

PARTENAIRES	RÉEL 2018	BUDGET 2018	RÉEL 2017
DGCS	470 000 €	485 240 €	485 240 €
DGCS - Semaine Bleue	22 000 €	22 000 €	22 000 €
DGEFP / HCESSIS (CRDLA)	120 000 €	100 000 €	100 000 €
Caisse des Dépôts	40 000 €	40 000 €	40 000 €
CCMSA	30 000 €	30 000 €	30 000 €
DGALN / DHUP	40 000 €	30 000 €	30 000 €
CNAF	159 696 €	159 696 €	159 696 €
CNAV	10 000 €	50 000 €	30 000 €
DPJJ	27 000 €	27 000 €	27 000 €
DJEPVA	0 €	10 000 €	0 €
DIESS / HCESSIS	0 €	50 000 €	50 000 €
Ministère de la Culture	12 000 €	10 000 €	10 000 €
AGIRC ARRCO	3 500 €	0 €	3 500 €
CCAS	0 €	0 €	30 000 €
FSE	37 104 €	174 000 €	0 €
TOTAL	971 300 €	1 187 936 €	1 017 436 €

L'ensemble des conventions publiques en 2018 marque une baisse par rapport au prévisionnel, notamment celle de la DGCS, tandis que d'autres ont été purement et simplement annulées, comme celle de la DIESS, transférée au HCESSIS (Haut-Commissariat à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale).

En ce qui concerne le FSE, le montant maximum avait été prévu dans le budget, mais le démarrage et la mobilisation du projet ont retardé l'activité, et donc les produits du FSE. Pour 2019, le montant budgété se situe à 60 % du montant maximum, afin d'en tenir compte. Les subventions privées s'établissent en 2018 à 315 K€. Des partenariats envisagés n'ont pas vu leur concrétisation en 2018.

Une grande attention est portée au renouvellement des conventions qui sont en cours. C'est une condition majeure de notre équilibre budgétaire.

Le Service Civique est en forte hausse de nouveau sur 2018 (subvention de 240 K€ en 2018 contre 180 K€ en 2017).

DES CHARGES MAITRISEES SUR L'ANNÉE 2018

C'était une volonté forte du Conseil d'administration. Chaque poste de charge a donc été maîtrisé, notamment les charges de personnel : 2 331 K€, soit 98 K€ de moins que le budget initialement prévu.

L'EMPLOI

L'année 2018 a été marquée par la stabilité de la nouvelle équipe de conseillers techniques au complet. Il en est de même pour l'équipe de direction. Des remplacements, parfois avec un décalage dans le temps, ont permis de faire des économies, notamment le contrat CIFRE budgété sur toute l'année 2018, qui n'est arrivé que mi-octobre.

LE CONGRÈS DE TOURS

Le résultat positif du Congrès de Tours (96 K€), n'est pas à la hauteur financière du précédent (108 K€) : cela s'explique sans doute pour partie par l'effet de la grève des transports, mais aussi par la difficulté à obtenir des subventions régionales. Il est donc important, dans la perspective du Congrès 2020 de Rennes, de bien cadrer le partenariat avec l'Uriopss Bretagne et de mobiliser tout le réseau des Uriopss et des adhérents nationaux pour cet événement.

LA TRÉSORERIE

Il va de la pérennité de l'Uniopss de suivre de façon régulière les cotisations, et de maîtriser ses charges, pour permettre notamment de remplir ses obligations vis-à-vis de la Caisse des Dépôts (CDC). Cependant, le projet de transformer cet apport de la CDC avec droit de reprise de 500 K€ en partie en conventions sur 5 ans (300 K€) et en partie remboursable sur 4 ans (200 K€), nous montre d'ores et déjà des fonds propres futurs négatifs.

Il en va de la pérennité de l'association de tout mettre en œuvre pour reconstituer ses fonds propres. Des pistes sont à explorer du côté des dons, legs et fonds dédiés.

POUR CONCLURE

L'ANNÉE 2018 PRÉSENTE UN RÉSULTAT CRÉDITEUR D'ENVIRON 11 K€, QUI NE DOIT PAS FAIRE RELÂCHER LA VIGILANCE, PUISQUE LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION EST DÉBITEUR (96 K€). Des provisions sur créances ont été dotées pour 135 K€. C'est le résultat exceptionnel de près de 129 K€ (notamment par l'annulation de la dette du fonds de coopération) qui explique donc ce résultat excédentaire.

LE MAINTIEN DES RESSOURCES LIÉES AUX COTISATIONS DES URIOPSS ET DES ADHÉRENTS NATIONAUX est essentiel à notre équilibre financier. Les uns et les autres sont appelés à la rigueur dans l'application des règles fixées et à une grande ponctualité pour le paiement de leurs échéances.

L'équipe s'attache fortement à mettre en place les processus permettant d'éviter les contentieux, et à rechercher de nouveaux partenariats afin de permettre de travailler dans des conditions financières sereines.

**BILAN AU 31-12-2018**

ACTIF		Exercice N clos le 31/12/2018			Exercice N-1 clos le 31/12/2017
		Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	2 419 388,92	1 575 444,82	843 944,10	948 871,79
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires	544 758,46	511 331,60	33 426,86	44 623,02
	Autres USUFRUIT	1 874 630,46	1 064 113,22	810 517,24	904 248,77
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles :	1 478 702,56	1 201 881,00	276 821,56	321 825,10
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	994 828,51	730 439,34	264 389,17	317 047,27
Autres	483 874,05	471 441,66	12 432,39	4 777,83	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)	72 713,15		72 713,15	90 935,25	
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Autres titres immobilisés	57 796,89		57 796,89	77 087,70	
Dépôts et cautionnements	14 916,26		14 916,26	13 847,55	
TOTAL I	3 970 804,63	2 777 325,82	1 193 478,81	1 361 632,14	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :	43 041,29	43 041,29		8 158,12
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Stocks de brochures	43 041,29	43 041,29		8 158,12
	Autres				
	Avances et acomptes versés sur commandes				4 959,50
	Créances (2) :	819 208,19	262 051,01	557 157,18	705 518,00
	Créances usagers et comptes rattachés	682 447,41	262 051,01	420 396,40	524 820,51
	Autres	136 760,78		136 760,78	180 697,49
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités UNIOPSS	746 239,04		746 239,04	684 548,17
Disponibilités legs à reverser	16 111,92		16 111,92	12 339,80	
Charges constatées d'avance (2)	34 337,81		34 337,81	90 117,86	
TOTAL II	1 658 938,25	305 092,30	1 353 845,95	1 505 641,45	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 629 742,88	3 082 418,12	2 547 324,76	2 867 273,59	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

(a) À ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part

ENGAGEMENTS RECUS

Legs net à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

PASSIF (avant répartition)		Exercice N clos le 31/12/2018	Exercice N-1 clos le 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	134 342,35	134 342,35
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	339 622,45	339 622,45
	Report à nouveau (a)	-552 135,82	-512 152,84
	Résultat de l'exercice (b)	11 081,02	-39 982,98
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	- Apports avec droits de reprise	500 000,00	500 000,00
	échancier de remboursement : 125 000 € en 2019, 125 000 € en 2020 et 250 000 € en 2021.		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
TOTAL I	432 910,00	421 828,98	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	183 870,80	198 955,56
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés :		
	- Sur subventions de fonctionnement		
	- Sur autres ressources		
TOTAL II		183 870,80	198 955,56
DETTES (1) (d)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 081 249,66	1 181 931,50
	Emprunts et dettes financières divers	5 294,19	4 724,19
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	370 422,34	257 210,33
	Dettes fiscales et sociales	381 257,67	448 850,55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes usagers et comptes rattachés	33 318,77	
	Autres dettes	9 778,92	8 423,01
	Autre compte créditeur à reverser : Pôle de coopération		120 191,36
Leg et donation en cours	2 847,66	2 715,54	
Produits constatés d'avance	46 374,75	222 442,57	
TOTAL III		1 930 543,96	2 246 489,05
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 547 324,76	2 867 273,59
(1) Droit à plus d'un an Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés. (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficit d'un déficit. (c) Dettes sur achat ou prestation de services. (d) À l'exception, pour l'application de (1), des avances et acomptes reçus sur commande en cours.			
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Legs net à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

* Le cas échéant, une rubrique « Autres fonds propres » est intercalée entre la rubrique « Fonds associatifs » et la rubrique « Provisions pour risques & Charges », avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...). Un total 1bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.



COMPTE DE RÉSULTAT AU 31-12-2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N clos le 31/12/2018	Exercice N clos le 31/12/2017
Prestations de services facturées - Prix de journée - Dotation Globale - Autres	765 448,82	440 690,34
Subventions d'exploitation	1 410 724,42	1 431 021,88
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	167 295,31	609 898,07
Cotisations	1 455 536,85	1 487 921,67
Autres produits (hors cotisations)	134 111,26	138 752,16
TOTAL I	3 933 116,66	4 108 284,12
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2) :		
Achats de marchandises (c)		
Variations des stocks (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variations des stocks (d)		
Autres charges externes	1 159 403,69	914 301,74
Impôts, taxes et versements assimilés	167 016,59	148 811,46
Salaires et traitements	1 411 063,03	1 391 399,66
Charges sociales	777 744,61	717 768,58
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements (e)	164 001,99	202 968,67
Sur immobilisations : dotation aux provisions	0,00	0,00
Sur actif circulant : dotation aux provisions	135 476,32	94 644,21
Pour risques et charges : dotation aux provisions	59 734,98	75 178,03
Autres charges	154 555,95	579 485,36
TOTAL II	4 028 997,16	4 124 557,71
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-95 880,50	-16 273,59
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
* Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) À écrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(c) Y compris droit de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(e) Y compris, éventuellement, dotations aux amortissements sur charges à répartir.		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice N clos le 31/12/2018	Exercice N clos le 31/12/2017
Produits financiers :		
De participations	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 057,16	880,07
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprise sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	1 057,16	880,07
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	23 061,33	30 546,53
Pertes sur créances liées à des participations	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	23 061,33	30 546,53
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-22 004,17	-29 666,46
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)	-117 884,67	-45 940,05
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	132 377,89	28 857,30
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL VII	132 377,89	28 857,30
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	3 412,20	22 900,23
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII	3 412,20	22 900,23
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	128 965,69	5 957,07
Impôt sur les sociétés (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	4 066 551,71	4 138 021,49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 055 470,69	4 178 004,47
SOLDE INTERMÉDIAIRE	11 081,02	-39 982,98
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 081,02	-39 982,98
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		

ILS NOUS SOUTIENNENT

En 2018, l'Uniopss est soutenue financièrement par :

■ L'AGIRC-ARRCO

■ LA CCMSA

Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole

■ LA CAISSE DES DÉPÔTS

■ LA CNAF

Caisse nationale des allocations familiales

■ LA CNAV

Caisse nationale d'assurance vieillesse

■ LA DGCS

Direction générale de la cohésion sociale -
Ministère des Affaires sociales et de la Santé

■ LA DGALN

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature - Ministère de
l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

■ LA DPJJ

Direction de la Protection judiciaire
de la Jeunesse - Ministère de la Justice

■ LE HCESSIS

Haut-Commissariat à l'Économie Sociale et
Solidaire et à l'Innovation Sociale

■ LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(au titre du Prix Chronos de littérature)

■ LA FONDATION JM BRUNEAU

■ LA SOFIA

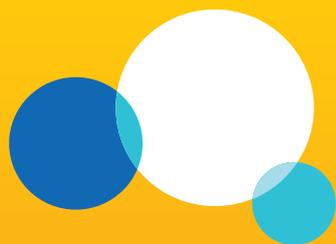
Société Française des Intérêts
des Auteurs de l'écrit
(au titre du Prix Chronos de littérature)

Le Club des partenaires de l'Uniopss



Essentiel pour moi





UNIOPSS

15 rue Albert - CS 21306

75214 Paris Cedex 13

Tél. +33 (0)1 53 36 35 00

contact@uniopss.asso.fr

 [@uniopss](https://twitter.com/uniopss)

www.uniopss.asso.fr

